

**Commission nationale sur la participation au marché du travail
des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus**

ANALYSES DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC PORTANT SUR LES DONNÉES
DE L'ENQUÊTE SUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS (ETA)
Blocs d'analyse 1 à 12

Par :

Luc Cloutier
Jean-François Dorion
Alexandre Gaudreault
Jean-Marc Kilolo-Malambwe

Montréal, le 10 novembre 2010

Thématique 1 : **Situation personnelle et professionnelle des travailleurs expérimentés**

Bloc 1 : Satisfaction à l'égard de l'emploi actuel (tableau 1.1)

L'analyse du bloc 1 porte uniquement sur des comparaisons entre les travailleurs qui ont répondu être « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur emploi actuel puisque ces modalités rassemblaient environ 90 % ou plus des répondants.

Dans l'ensemble, 94 % des Québécois de 50-54 et de 55 ans et plus sont satisfaits ou très satisfaits de leur emploi actuel. En Ontario, les proportions de travailleurs qui ont répondu être satisfaits ou très satisfaits sont de 89 % pour les 50-54 ans et de 92 % pour les 55 ans et plus.

Un peu moins de la moitié (47 %) des travailleurs québécois de 55 ans et plus se déclarent très satisfaits à l'égard de leur emploi actuel alors que leurs homologues ontariens déclarent la même chose à un peu moins de 40 %, une différence de près de 10 points de pourcentage. L'écart entre les deux provinces n'est pas significatif chez les 50-54 ans.

Chez les hommes âgés de 50 à 54 ans, 40 % des Québécois se disent très satisfaits de leur emploi actuel, soit 7 points de pourcentage de plus que les travailleurs masculins du même groupe d'âge de l'Ontario. Chez ceux de 55 ans et plus se déclarant très satisfaits de leur emploi, l'écart est d'environ 13 points en faveur des Québécois par rapport aux Ontariens.

De la même façon, plus de femmes âgées de 50 à 54 ans déclarent être très satisfaites de leur emploi actuel au Québec qu'en Ontario. En effet, 10 points séparent les travailleuses des deux provinces. Par ailleurs, environ 9 points séparent les travailleuses de 55 ans et plus de l'Ontario de celles du Québec en ce qui a trait au fait d'être satisfait de son emploi.

Notons qu'il n'y a aucun écart significatif entre les hommes et les femmes des mêmes groupes d'âge à l'intérieur de chacune des provinces.

L'analyse selon les niveaux d'études montre que les Québécois sont plus enclins à se déclarer très satisfaits de leur emploi actuel que les Ontariens dans chaque niveau d'études et ce, pour les deux groupes d'âge. De fait, on note un écart d'environ 10 points entre les travailleurs québécois âgés de 50 à 54 ans ayant complété des études secondaires ou moins (38 %) et leurs homologues de l'Ontario (28 %). Cet écart augmente à 15 points chez ceux âgés de 55 ans et plus (résultats respectifs de 47 % et 32 %); par contre, les travailleurs de ce groupe d'âge de l'Ontario indiquent à plus de 60 % être satisfaits de leur emploi actuel contre un peu moins de 50 % des travailleurs au Québec.

Chez les travailleurs ayant fait des études postsecondaires, les Québécois de 50 à 54 ans sont environ 42 % à se déclarer très satisfaits de leur emploi actuel, soit environ 8 points de plus que leurs homologues ontariens. Ceux de 55 ans et plus sont 47 % à se déclarer très satisfaits de leur emploi au Québec alors que 39 % font de même en Ontario.

Les personnes seules de 55 ans et plus du Québec affirment à 42 % qu'elles sont très satisfaites de leur emploi alors que celles de l'Ontario le font à 32 %. Il n'y a pas de différence significative chez celles de 50-54 ans à cet égard.

Chez les travailleurs en couple, ceux de 50 à 54 ans du Québec soutiennent qu'ils sont très satisfaits de leur emploi à 43 %, soit 10 points de plus que les Ontariens du même groupe d'âge. Si l'on regarde du côté des 55 ans, environ un travailleur québécois sur deux indique être très satisfait de son emploi actuel alors qu'un peu moins de 4 travailleurs de l'Ontario sur 10 déclarent la même chose.

Chez les employés du secteur public, aucune différence significative n'est décelée, et ce peu importe le groupe d'âge. Par contre, du côté des employés du secteur privé, ceux du Québec qui sont âgés entre 50 et 54 ans avancent à 42 % qu'ils sont très satisfaits de leur emploi actuel, ce qui représente 13 points de plus que la part des Ontariens ayant fait la même affirmation. Un peu moins de la moitié des travailleurs québécois du secteur privé âgés de 55 ans et plus se déclarent très satisfaits de leur emploi actuel, alors que leurs homologues en Ontario le font dans une proportion légèrement supérieure à 35 %.

Bloc 2 : Perception du stress ressenti au travail (tableau 2.1)

Dans l'ensemble, les travailleurs du Québec et de l'Ontario ressentent le stress au travail dans une proportion similaire. Ainsi, environ 50 % des travailleurs âgés entre 50 et 54 ans affirment que leur emploi n'est « absolument pas ou pas très stressant » alors que ceux de 55 ans et plus font de même à plus de 55 %.

Les hommes de l'Ontario âgés entre 50 et 54 ans trouvent leur emploi « absolument pas ou pas très stressant » à près de 55 %, soit environ 9 points de pourcentage de plus que les Québécois du même âge. Chez les hommes de 55 ans et plus, on n'observe aucune différence significative entre les deux provinces.

Les femmes de 50 à 54 ans des deux provinces ont des perceptions semblables quant au stress au travail. En effet, environ 50 % affirment que leur travail n'est « absolument pas ou pas très stressant ». Chez les femmes de 55 ans et plus, un écart significatif est noté entre celles qui ont répondu trouver leur travail « assez ou extrêmement stressant » au Québec (51 %) et en Ontario (43 %).

Au Québec, 63 % des hommes de 55 ans et plus affirment que leur emploi n'est « absolument pas ou pas très stressant » alors que les femmes du même âge sont plutôt 48 % à avoir cette impression, une différence de 15 points de pourcentage.

Les travailleurs âgés de 50 à 54 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou moins du Québec et de l'Ontario n'éprouvent absolument pas ou pas beaucoup de stress au travail dans une proportion de 55 % environ, alors que les 55 ans et plus sont autour de 65 % à ressentir la même chose. Notons que ces écarts d'environ 10 points entre les groupes d'âge à l'intérieur de chacune des deux provinces sont significatifs.

Environ 43 % des travailleurs québécois âgés de 50 à 54 ans ayant fait des études postsecondaires affirment que leur emploi n'est absolument pas ou pas très stressant, une proportion de 8 points inférieure à celle observée en Ontario.

Les personnes seules de 55 ans et plus des deux provinces n'éprouvent absolument pas ou pas beaucoup de stress au travail dans une proportion autour de 55 %. Chez celles de 50 à 54 ans, il n'y a pas de différence significative entre les proportions des deux provinces. Ainsi, au Québec, 59 % des travailleurs de ce groupe d'âge trouvent leur travail assez ou extrêmement stressant alors qu'en Ontario, 53 % indiquent la même chose.

Au Québec, les personnes seules âgées de 50 à 54 ans croient que leur travail n'est absolument pas ou pas très stressant à 41 %, soit 13 points de moins que celles âgées de 55 ans et plus.

Les personnes en couple du Québec et de l'Ontario qui sont âgées de 55 ans et plus ont des perceptions similaires quant au stress ressenti au travail.

Au Québec, un peu plus de 4 employés sur 10 âgés de 55 ans et plus du secteur public ont l'impression que leur travail n'est absolument pas ou pas très stressant alors qu'en Ontario, ils sont un peu moins de 55 % à affirmer la même chose. Par ailleurs, près de 60 % des employés québécois de ce groupe d'âge sont assez ou extrêmement stressés au travail, ce qui est environ 11 points de plus que ce qui s'observe en Ontario.

Alors que les employés du secteur privé de 55 ans et plus des deux provinces ont des impressions similaires par rapport au stress ressenti au travail, de grandes disparités sont notées au Québec entre les deux groupes d'âge. De fait, la moitié de ceux âgés entre 50 et 54 ans déclarent ressentir absolument pas ou pas beaucoup de stress au travail, une proportion qui passe à un peu plus de 6 employés sur 10 chez les 55 ans et plus.

Bloc 3 : Perception de l'état de santé (tableau 3.1)

L'analyse du bloc 3 porte uniquement sur des comparaisons entre les travailleurs qui ont répondu être en « très bonne » ou « bonne » santé puisque ces modalités rassemblaient plus de 80 % des répondants.

Dans l'ensemble, les employés de 50 à 54 ans estiment qu'ils sont en bonne ou en très bonne santé à 95 % au Québec et à 85 % en Ontario. La proportion est d'environ 90 % pour les travailleurs québécois de 55 ans et plus et de 87 % pour ceux de l'Ontario.

La perception qu'ont les Québécois de leur état de santé en général est significativement plus positive que celle des Ontariens, et ce peu importe le groupe d'âge retenu. En effet, près de 60 % des travailleurs de 50-54 ans du Québec croient que leur santé est très bonne, ce qui représente environ 15 points de plus que la proportion observée en Ontario. De plus, environ 7 points séparent les travailleurs de 55 ans et plus des deux provinces.

Environ 6 hommes québécois âgés entre 50 et 54 ans sur 10 déclarent être en très bonne santé alors que la proportion est de seulement 35 % chez les Ontariens; chez les 55 ans et plus, on note un écart de près de 9 points en faveur du Québec.

Par ailleurs, en Ontario, un peu moins de 50 % des hommes âgés de 50 à 54 ans affirment être en bonne santé, une proportion qui chute à environ 35 % au Québec.

On décèle, au sein même du Québec, un écart significatif entre les hommes des deux groupes d'âge. De fait, les hommes de 50 à 54 ans affirment à 60 % être en très bonne santé, proportion qui passe à un peu moins de 50 % chez les 55 ans et plus.

Pour ce qui est des femmes, aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes d'âge analysés et entre le Québec et l'Ontario.

Plus de la moitié des Québécois ayant un diplôme d'études secondaires ou moins et étant âgés entre 50 et 54 ans déclarent avoir une très bonne santé, alors que moins de 40 % des Ontariens font de même. Un constat relativement similaire est observé chez les travailleurs de 55 ans et plus.

Environ 16 points séparent les travailleurs de 50 à 54 ans du Québec ayant fait des études postsecondaires de leurs homologues de l'Ontario en ce qui a trait à la perception d'une très bonne santé, à l'avantage du Québec. Par ailleurs, les Ontariens de ce groupe déclarent être en bonne santé à 44 % contre 35 % chez les Québécois.

Au Québec, une différence de presque 10 points est observée entre les travailleurs de 50 à 54 ans et ceux de 55 ans et plus ayant fait des études postsecondaires, les plus jeunes s'estimant en très bonne santé en plus forte proportion.

Environ 60 % des personnes seules âgées de 50 à 54 ans déclarent avoir une très bonne santé au Québec alors que leurs homologues de l'Ontario sont seulement un peu plus de 40 % à faire la même déclaration, une différence d'environ 17 points.

Une différence significative s'observe, pour les personnes seules, entre les deux groupes d'âge du Québec. Ainsi, celles de 50 à 54 ans sont près de 60 % à affirmer qu'elles ont une très bonne santé, proportion qui diminue à moins de 45 % chez les 55 ans et plus.

Plus de 55 % des Québécois en couple qui sont âgés entre 50 et 54 ans ont l'impression d'avoir une très bonne santé, alors que les Ontariens sont moins de 45 % à dire la même chose.

Près de 10 points d'écart sont notés entre les Québécois et les Ontariens de 55 ans et plus vivant en couple en ce qui a trait au fait de se sentir en très bonne santé, toujours à l'avantage du Québec.

Au Québec, les personnes seules de 55 ans et plus déclarent en moins grande proportion être en très bonne santé que ceux vivant en couple, soit près de 12 points de différence.

Les employés du secteur public âgés de 50 à 54 ans affirment en grande majorité être en très bonne santé au Québec, ce qui n'est pas le cas en Ontario. En effet, moins de 45 % des travailleurs du secteur public ontarien se croient en très bonne santé, contre près des 2/3 au Québec. Par contre, 42 % de ces travailleurs ontariens déclarent avoir une bonne santé contre 30 % au Québec.

Au Québec, les groupes d'âge se distinguent fortement en ce qui a trait aux employés du secteur public. Ainsi, plus de 20 points de pourcentage séparent les personnes de 50 à 54 ans qui se croient en très bonne santé (66 %) de celles de 55 ans et plus (43 %) qui affirment la même chose.

Environ 10 points de pourcentage séparent les employés du secteur privé du Québec de ceux de l'Ontario en ce qui concerne le fait de déclarer avoir une très bonne santé, et ce, pour les deux

groupes d'âge. Chez les 50-54 ans, les proportions sont de 55 % au Québec et 43 % en Ontario alors que chez les 55 ans et plus, les résultats sont respectivement de 54 % et 44 %.

Thématique 2: **Intention des travailleurs à l'égard de la prise de la retraite**

Bloc 4a : Âge prévu de la prise de la retraite (tableaux 4.1a et 4.1b)¹

En 2008, les travailleurs âgés de 50-54 ans de l'ensemble du Canada sont davantage susceptibles de partir plus tard à la retraite (30 % le feront qu'à partir de 65 ans ou plus) qu'au Québec (22 %). Le constat est le même chez les 55 ans et plus, les proportions étant respectivement de 55 % et 47 %.

Chez les hommes, on note une seule différence significative et celle-ci se produit chez ceux âgés de 50 à 54 ans ayant l'intention de partir à la retraite entre 60 et 64 ans. Les Québécois montrent à cet égard une part plus élevée (43 % versus 35 %).

La situation chez les femmes révèle que les Québécoises âgées de 50-54 ans ont l'intention de partir beaucoup plus tôt à la retraite puisque 43 % d'entre-elles songent le faire avant 60 ans contre seulement 34 % de l'ensemble des Canadiennes. Ces dernières sont par ailleurs beaucoup plus susceptibles de partir tardivement (65 ans et plus). En effet, environ 27 %

En 2008, les Ontariens âgés de 50-54 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou moins prévoient prendre leur retraite à 65 ans ou plus dans une proportion beaucoup plus importante (44 %) que ce qui est observé au Québec (19 %).

Au Québec, les personnes âgées de 55 ans et plus ayant fait des études secondaires ou moins prévoient prendre leur retraite à 65 ans ou plus dans une proportion de 56 %. Par contre, même si la part des personnes de ce groupe d'âge prévoyant prendre leur retraite plus tardivement (65 ans ou plus) est de seulement 43 % chez les plus scolarisés, aucune différence statistique n'est notée entre les deux groupes.

Chez les plus diplômés (études postsecondaires) âgés de 50-54 ans, les Québécois ont l'intention de prendre leur retraite beaucoup plus tôt que les Ontariens; en effet, environ 37 % devraient le faire avant 60 ans comparativement à environ 25 % chez les Ontariens. En revanche, la part des Ontariens de ce niveau d'études qui envisagent ne prendre leur retraite qu'à 65 ans ou plus (39 %) est significativement plus élevée que celle de leurs homologues du Québec (23 %).

Les Québécois âgés de 55 ans et plus ayant fait des études postsecondaires ont également l'intention de prendre leur retraite beaucoup plus hâtivement, alors que 41 % d'entre eux le feraient entre 60 et 64 ans contre environ 30 % pour les Ontariens. Ces derniers déclarent d'ailleurs dans une proportion nettement plus forte (60 % contre 43 %) qu'ils ne quitteront leur emploi pour la retraite qu'à 65 ans ou plus.

¹ Comme indiqué dans les tableaux 4.1a et 4.1b, le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « 50-54 ans » et « jamais ». Ces deux catégories de réponse représentent généralement moins de 5 % des répondants. Compte tenu de leur faible présence, celles-ci ne sont pas traitées dans l'analyse.

Du côté des personnes seules âgées de 50-54 ans, on note un écart significatif très marqué (plus de 25 points) entre les Québécois et les Ontariens dans leur intention de prendre la retraite à 65 ans ou plus. Les proportions observées au Québec (23 %) et en Ontario (50 %) indiquent ainsi un départ beaucoup plus tardif dans cette dernière province. On observe le même scénario chez les 55 ans et plus avec des proportions de 53 % et 67 %, respectivement au Québec et en Ontario.

Les départs plus tardifs à la retraite (65 ans et plus) envisagés en Ontario s'observent également chez les personnes vivant en couple peu importe leur groupe d'âge alors que des écarts d'environ 15 points de pourcentage sont notés par rapport au Québec. Ainsi, les proportions observées en Ontario (37 % chez les 50-54 ans et 60 % chez les 55 ans et plus) sont significativement plus élevées qu'au Québec (22 % et 45 % respectivement).

Aucune différence significative n'est notée entre les personnes seules et celles en couple vivant au Québec quant à l'âge prévu de la prise de la retraite et ce, tant chez les 50-54 ans que chez les 55 ans et plus.

Bloc 4b : Intention après la prise de la retraite (tableaux 4.2a et 4.2b)²

En 2008, environ 50 % des Québécois âgés de 50-54 ans ayant fait des études secondaires ou moins déclarent qu'ils se retireront complètement du marché du travail suivant la prise de leur retraite. Cette proportion est significativement plus élevée que celle notée en Ontario (37 %). En revanche, ces derniers sont beaucoup plus susceptibles de demeurer sur le marché du travail à temps partiel après leur retraite (50 %) qu'au Québec (37 %). Aucune différence significative entre les deux provinces n'est par ailleurs observée pour ce qui est des personnes de 55 ans et plus.

Chez les personnes âgées de 50-54 ans ayant fait des études postsecondaires, on constate également que c'est au Québec que le retrait complet du marché du travail suivant la prise de la retraite est le plus important (44 % contre 31 %). De même, en Ontario, environ 58 % des personnes déclarent qu'elles resteront sur le marché du travail à temps partiel, une proportion significativement plus élevée que celle du Québec (45 %). Aucune différence n'est cependant notée chez les 55 ans et plus entre les deux provinces.

La situation chez les personnes seules ou en couple âgées de 50-54 ans révèle également que c'est au Québec que le désir de se retirer complètement du marché du travail suivant la retraite est le plus fréquent, soit 50 % et 45 % respectivement, comparativement à 26 % et 35 % en Ontario. En contrepartie, ces derniers envisagent, dans des proportions significativement plus élevées, rester sur le marché du travail à temps partiel; des écarts de plus de 12 points avec le Québec sont en effet notés³. Aucune différence significative n'est pas ailleurs observée dans le cas des 55 ans et plus entre les deux provinces comparées.

² Comme indiqué dans les tableaux 4.2a et 4.2b, le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « rester à temps plein sur le marché du travail » et « ne sais pas ». Ces deux catégories de réponse représentent généralement environ 15 %-16 % des répondants. Compte tenu de leur présence moindre, celles-ci ne sont pas traitées dans l'analyse.

³ Il importe de mentionner qu'en Ontario, une part non négligeable des personnes seules âgées de 50 à 54 ans (14 %) ont indiqué ne pas savoir si elles vont se retirer définitivement du marché du travail ou y demeurer à temps plein ou à temps partiel.

Enfin, l'analyse ne révèle pas d'écarts statistiquement significatifs au Québec lorsque la comparaison porte entre les personnes moins scolarisées ou plus scolarisées ou entre les personnes seules ou en couple.

Bloc 4c : Présence d'aménagements favorables à la poursuite de la carrière (tableaux 4.3a et 4.3b)

En 2008, 45 % des travailleurs québécois âgés de 50 ans et plus ayant fait des études secondaires ou moins ont indiqué que le travail à temps partiel était possible dans leur milieu de travail comme mesure de prolongement de la carrière. Cette proportion n'est pas statistiquement différente de celle notée en Ontario.

Chez les travailleurs âgés de 50 ans et plus ayant fait des études postsecondaires, le temps partiel comme mesure d'aménagement est présent dans environ 1 établissement sur 2, tant au Québec qu'en Ontario.

Autant chez les personnes seules que chez celles en couple, la présence du temps partiel est mentionnée par environ un travailleur sur deux et ce, pour les deux provinces.

Les résultats montrent par ailleurs qu'il n'y a aucune différence significative entre les moins scolarisés et les plus scolarisés et entre les personnes seules et celles en couple dans la présence du temps partiel comme mesure favorisant le prolongement de la carrière des travailleurs de 50 ans et plus.

En 2008, un peu plus du tiers des travailleurs québécois âgés de 50 ans et plus ayant fait des études secondaires ou moins déclarent qu'il est possible d'avoir des heures de travail flexibles comme aménagement favorisant la poursuite de la carrière. Cette proportion n'est pas statistiquement différente de celle observée en Ontario.

Chez les travailleurs québécois âgés de 50 ans et plus ayant fait des études postsecondaires, environ 45 % bénéficient de la possibilité d'avoir des heures flexibles de travail en lien avec la poursuite de leur emploi. Cette part n'est pas différente d'un point de vue statistique à celle de l'Ontario.

On note par ailleurs que les personnes au Québec ayant fait des études postsecondaires sont plus susceptibles d'avoir des heures flexibles de travail (45 %) que leurs homologues moins scolarisés (37 %).

Environ 4 personnes sur 10 au Québec, tant seules qu'en couple, indiquent qu'il est possible dans leur milieu de travail d'avoir des heures flexibles. Toutefois, chez les personnes en couple, la présence d'un tel aménagement est significativement plus fort en Ontario (49 %) qu'au Québec (42 %).

Bloc 4d : Intérêt des travailleurs à poursuivre sa carrière et aménagements (tableaux 4.4a et 4.4b)

En 2008, environ la moitié des personnes de 50 ans et plus (peu importe leur niveau d'études) déclarent que leur intérêt à poursuivre leur carrière à temps partiel n'est pas possible dans leur milieu de travail au Québec. Cette proportion n'est pas statistiquement différente de celle observée en Ontario.

Chez les personnes seules, environ 50 % indiquent qu'il est possible dans leur milieu de travail de poursuivre leur carrière à temps partiel. On ne note pas de différence significative par rapport à l'Ontario ni par rapport aux personnes en couple du Québec.

Presque 60 % des travailleurs québécois âgés de 50 ans et plus et ayant fait des études secondaires ou moins indiquent qu'il n'est pas possible dans leur milieu de travail d'avoir des heures flexibles de travail favorables à la poursuite de leur carrière même s'ils en manifestent l'intérêt. Cette proportion n'est pas différente d'un point de vue statistique de celle de l'Ontario.

Chez les Québécois ayant fait des études postsecondaires et intéressés à poursuivre leur carrière, la possibilité d'avoir ou de ne pas avoir des heures flexibles de travail n'est pas différente et aucun écart significatif n'est noté avec l'Ontario à ce chapitre.

Environ 54 % des personnes en couple âgées de 50 ans et plus et vivant au Québec déclarent qu'elles n'ont pas la possibilité, malgré leur intérêt, d'avoir des heures flexibles de travail en vue de prolonger leur carrière. Cette proportion est significativement différente de celle notée en Ontario (46 %).

Autant chez les personnes moins scolarisées que chez les plus scolarisées, on ne constate pas de différence significative au Québec dans la présence du temps partiel ou des heures flexibles de travail chez celles désirant poursuivre leur carrière. Ce constat vaut également pour les personnes seules ou en couple.

Thématique 3: Sources de revenu à la retraite

Bloc 5 : Sources de revenu prévues de recevoir à la retraite (tableaux 5.1 à 5.3)

Aperçu général : analyse des différences entre les sources de revenu (différences non testées)⁴

En général, ce sont les REER comme source potentielle de revenus à la retraite qui regroupent la proportion la plus importante de personnes, tant au Québec qu'en Ontario.

Les parts s'établissent autour de 70 % au Québec dans tous les groupes observés, à l'exception des diplômés d'études secondaires ou moins (55 % - 58 %), des personnes ayant fait des études postsecondaires (environ 78 %) et des employés du secteur public (75 % à 79 %). En Ontario, les proportions se situent généralement dans une fourchette allant d'environ 72 % à 77 %, sauf également ici chez les diplômés d'études secondaires ou moins (65 %) et, par ailleurs, chez les personnes seules (63 % à 66 %).

La deuxième source potentielle de revenus regroupant généralement le plus grand nombre de personnes est la pension liée au travail pour ce qui est du Québec, mais le revenu d'un travail pour ce qui est de l'Ontario, à l'exception des employés du secteur public dans ce dernier cas.

⁴ Il est important de préciser que l'analyse des différences entre les sources de revenu n'a pas fait l'objet de tests de différence de proportions. Toutefois, les observations ont été faites en tenant compte de la forte probabilité qu'il y ait des différences significatives ou encore de la forte probabilité qu'il n'y ait pas de différence significative. Si la Commission souhaite obtenir des tests statistiques, cela serait en supplément de l'offre de service initiale.

Peu importe le sexe et le groupe d'âge, les proportions de Québécois prévoyant recevoir une pension liée au travail se situent autour de 50 % à 60 %. Des pourcentages semblables sont notés selon les autres caractéristiques, sauf en ce qui a trait au secteur d'appartenance : la part est beaucoup plus élevée dans le secteur public (90 %) et beaucoup plus faible dans le secteur privé (autour de 40 %). Une autre exception concerne les diplômés d'études secondaires ou moins, la part étant de 47 % chez les 50-54 ans et de seulement 39 % chez les 55 ans et plus.

En Ontario, les proportions de personnes prévoyant recevoir une pension liée au travail s'échelonnent généralement entre 50 % et 55 %, une situation similaire à celle observée au Québec. Là aussi, les résultats selon le secteur d'appartenance diffèrent des autres, avec environ 90 % dans le secteur public et 40 % dans le secteur privé (comme au Québec).

Le revenu d'un travail est indiqué comme source potentielle de revenus à la retraite par environ 50 % à 60 % des Ontariens, peu importe le groupe étudié. Au Québec, cette source prévue de revenus est la troisième en importance, avec des proportions variant entre 35 % et 45 % la plupart du temps.

En Ontario, les autres épargnes et investissements privés en tant que sources potentielles de revenus se situent généralement entre 50 % et 55 %, à quelques exceptions près. Ce type de revenu est par contre moins fréquemment cité par les Québécois, soit entre 30 % et 40 % dans la majorité des cas.

Finalement, tant au Québec qu'en Ontario, c'est le supplément de revenu garanti qui est le moins fréquemment mentionné, avec des parts le plus souvent d'environ 27 % à 37 % dans les deux provinces.

Supplément de revenu garanti

Au Québec, dans les deux groupes d'âge analysés, environ 3 travailleurs de 50 ans et plus sur 10 déclarent qu'ils bénéficieront du programme de supplément de revenu garanti (SRG) lorsqu'ils seront à la retraite. Aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes à ce chapitre. Des constats similaires sont notés en Ontario.

Chez les Québécois de 55 ans et plus, la proportion des personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins qui prévoient recevoir un supplément de revenu garanti est significativement plus forte que celle ayant fait des études postsecondaires. En effet, la proportion se fixe à environ 40 % chez les premières et à près de 23 % chez les secondes.

En Ontario, la part de personnes de 55 ans et plus ayant fait des études postsecondaires déclarant le SRG comme source de revenus potentielle à la retraite est plus importante qu'au Québec, soit un peu moins de 35 % (environ 23 % au Québec).

Les Québécois en couple âgés de 55 ans et plus sont proportionnellement moins nombreux que ceux étant seuls à considérer le SRG comme une source de revenus possible lorsqu'ils prendront leur retraite (environ 25 % contre 40 %). Chez les Ontariens en couple de 55 ans et plus, la part se fixe à environ une personne sur trois, soit une proportion significativement plus grande que celle de leurs homologues québécois.

Chez les Québécois de 55 ans et plus, c'est dans le secteur public que l'on observe la plus faible part de travailleurs déclarant le SRG comme source de revenu potentiel pour la retraite, soit environ 17 %. La proportion est deux fois plus forte chez les personnes de cet âge travaillant dans le secteur privé (environ 33 %).

Environ 30 % des Ontariens de 55 ans et plus travaillant dans le secteur public déclarent qu'ils recevront le SRG lors de leur retraite, soit une proportion près de deux fois supérieure à celle du Québec.

Pension liée au travail

Environ un Québécois sur deux affirme qu'il bénéficiera d'une pension liée au travail, et ce, dans les deux groupes d'âge analysés. Un constat similaire est observé pour chacun des sexes, à l'exception des femmes âgées de 50 à 54 ans qui présentent une proportion de près de 60 %. Par ailleurs, on n'observe pas d'écart significatif entre le Québec et l'Ontario dans les deux groupes d'âge, tant dans l'ensemble que pour chacun des sexes.

Les travailleurs ayant fait des études postsecondaires sont proportionnellement plus nombreux à déclarer qu'ils auront accès à une source de revenus provenant d'un régime de retraite lié au travail que ceux détenant un diplôme d'études secondaires ou moins. En effet, les premiers présentent des taux d'environ 60 %, alors que les seconds affichent des taux d'environ 47 % chez les 50-54 ans et de 39 % chez les 55 ans et plus.

En Ontario, les personnes de 55 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires ou moins sont plus nombreuses à prévoir une pension liée au travail comme source de revenus à la retraite (53 %) que leurs homologues québécois (39 %). Inversement, chez les travailleurs de 55 ans et plus ayant fait des études postsecondaires, la proportion est plus faible en Ontario qu'au Québec, soit 49 % contre 57 %.

Au Québec, la part des personnes seules âgées entre 50 et 54 ans comptant sur une pension liée au travail est significativement plus forte que celle des personnes du même âge en couple (63 % contre 54 %). Chez les travailleurs de 55 ans et plus, l'état matrimonial n'a pas d'incidence à ce chapitre (environ 50 %).

Les Ontariens seuls âgés de 50 à 54 ans sont proportionnellement moins nombreux que les Québécois du même groupe à déclarer une pension liée au travail comme source de revenu potentiel à la retraite (- 17 points de pourcentage). Aucune autre différence significative n'est constatée entre le Québec et l'Ontario à ce chapitre entre les autres groupes selon l'état matrimonial.

La part de travailleurs déclarant qu'ils bénéficieront d'une pension liée au travail lorsqu'ils prendront leur retraite est deux fois plus importante chez les employés du secteur public (autour de 90 %) que chez ceux du secteur privé (autour de 40 %) et ce, tant au Québec qu'en Ontario.

REER

Les REER sont une source de revenu de retraite prévue chez environ 7 Québécois sur 10, et ce, sans égard au sexe ni au groupe d'âge. De façon générale, les proportions sont similaires en Ontario. De

plus, aucune différence significative n'est observée entre les deux provinces et ce, peu importe la caractéristique étudiée.

Au Québec, le taux déclaré de REER comme source de revenus prévue est beaucoup plus faible chez les personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou moins que chez celles ayant fait des études postsecondaires. En effet, des écarts d'environ 20 points de pourcentage sont notés tant chez les 50-54 ans que chez les 55 ans plus. Les travailleurs ayant le niveau d'études le moins élevé présentent des parts d'un peu plus de 55 %, alors que les plus scolarisées affichent des taux d'environ 80 %.

Le fait d'être seul ou en couple n'a pas, au Québec, d'incidence sur le taux de travailleurs déclarant qu'ils utiliseront un REER comme source de revenus à la retraite. Les proportions se fixent autour de 70 % dans les deux cas peu importe le groupe d'âge.

Les employés québécois du secteur public affirment qu'ils utiliseront un REER à leur retraite dans une proportion de 79 % chez les 50-54 et de 75 % chez les 55 ans et plus. Chez les personnes travaillant dans le secteur privé, les deux groupes d'âge affichent une proportion d'un peu moins de 70 %. En Ontario, aucune différence significative n'est constatée entre les deux secteurs

Autres épargnes et investissements privés

Au Québec, environ 37 % des personnes en emploi âgées de 50 ans et plus prévoient utiliser d'autres types d'épargnes ou des investissements privés lorsqu'elles seront à la retraite. La proportion est nettement plus élevée en Ontario, alors qu'environ la moitié de cette population compte utiliser ces types de revenu.

Chez les Québécois de 50-54 ans, la part de travailleurs prévoyant utiliser d'autres types d'épargnes ou des investissements privés se fixe à environ 37 % peu importe le sexe. Toutefois chez les 55 ans plus, la proportion est significativement plus élevée chez les hommes (40 %) que chez les femmes (31 %), alors que près de 10 points de pourcentage les séparent.

Peu importe le sexe et le groupe d'âge, les Ontariens prévoient utiliser d'autres types d'épargnes ou des investissements privés dans des proportions significativement plus importantes que les Québécois. Des écarts variant entre environ 12 % et 21 % séparent les deux provinces.

Au Québec, les personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou moins prévoient utiliser d'autres types d'épargne et des investissements privés dans une proportion d'environ 30 % alors que chez les travailleurs ayant fait des études postsecondaires, la part s'établit autour de 40 %; l'écart n'est toutefois pas statistiquement significatif. Cette fois encore, l'Ontario présente des taux plus élevés que le Québec (environ 12 points de pourcentage de plus, sauf chez les personnes de 55 ans et plus ayant fait des études postsecondaires, qui affichent un écart d'environ 17 points).

Les résultats ventilés selon l'état matrimonial ne révèlent pas de différence significative au Québec. En 2008, environ 31 % des personnes seules ont déclaré qu'elles utiliseront les autres épargnes ou des investissements privés à leur retraite. La comparaison avec l'Ontario montre cependant des écarts significatifs. Ainsi, tant chez ceux ayant 50-54 ans que chez ceux de 55 ans et plus, les personnes en couple de l'Ontario (aux alentours de 50 %) prévoient davantage que celles du Québec (près de 40 %) utiliser cette source de revenu.

Les écarts observés entre les secteurs public et privé quant à la proportion de Québécois comptant utiliser d'autres types d'épargnes ou des investissements privés à leur retraite ne sont pas significatifs. Par contre, chez les 55 ans et plus, des différences de 24 points (employés du secteur public) et 13 points (employés du secteur privé) sont observées entre le Québec et l'Ontario.

Revenu d'un travail

Au Québec, un peu plus de 4 employés sur 10 prévoient avoir un revenu de travail lorsqu'ils seront à la retraite. Ces personnes demeureront donc sur le marché du travail soit à temps partiel, à la pige ou comme travailleurs autonomes.

En Ontario, une part plus forte de travailleurs comptent avoir un emploi rémunéré pour subvenir à leurs besoins lors de leur retraite par rapport au Québec. Dans l'ensemble, un écart d'environ 15 points de pourcentage est observé entre les deux provinces. D'ailleurs, mis à part le cas des travailleurs de 55 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires ou moins et les employés du secteur public de 50 à 54 ans, des écarts significatifs sont observés dans tous les groupes analysés. Ceux-ci varient d'environ 13 points à un peu plus de 20 points en faveur de l'Ontario.

Chez les 55 ans et plus, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'utiliser le revenu d'un travail lors de la retraite. En effet, ces dernières prévoient ce type de revenu dans une proportion d'un peu moins de 40 %, alors que la proportion se fixe à près de 50 % chez les hommes.

Les données du Québec portant sur le niveau d'études, l'état familial et le secteur d'appartenance dévoilent qu'autour de 4 Québécois sur 10 prévoient utiliser une source de revenu liée à un travail lorsqu'elles seront à la retraite.

Bloc 6⁵ : Personnes détenant actuellement un REER (tableau 6.1)

En 2008, environ 7 Québécois de 50 ans et plus sur 10 déclarent détenir un REER. Cela est observé autant chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes de 50 à 54 ans, les Ontariens sont proportionnellement plus nombreux que les Québécois à bénéficier d'une telle source de revenus, soit un peu moins de 8 personnes sur 10.

L'analyse selon le niveau d'études montre que les travailleurs québécois moins scolarisés sont moins susceptibles de détenir un REER. En effet, dans les deux groupes d'âge analysés, environ 60 % des travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou moins ont un REER, alors que chez celles ayant fait des études postsecondaires, la proportion passe à un peu moins de 80 %.

Avec une proportion d'un peu plus de 68 %, les Ontariens âgés de 50 ans et plus ayant un diplôme d'études secondaires ou moins sont plus enclins à détenir un REER que leurs homologues québécois. Chez les personnes ayant fait des études postsecondaires, aucun écart significatif n'est observé.

Dans les deux groupes d'âge analysés, l'état familial n'a pas d'incidence sur la propension à posséder un REER. En effet, environ 7 travailleurs sur 10 détiennent une telle source de revenus

⁵ Prendre note que l'analyse de la présence d'un régime de retraite de l'employeur (initialement prévue dans le bloc 6) a été faite dans le bloc 5 qui comprend une question spécifique à ce sujet.

qu'elles soient seules ou en couple. Par ailleurs, malgré certains écarts entre l'Ontario et le Québec, aucun n'est significatif.

Un peu moins de 8 Québécois sur 10 de 50 ans et plus travaillant dans le secteur public ont un REER. Dans le secteur privé, la proportion passe à environ 7 personnes sur 10. Chez les travailleurs de 50 à 54 ans, les employés du secteur public sont plus nombreux à déclarer détenir un REER (79 %) que dans le secteur privé (68 %).

Bloc 7 : Estimation de la part des revenus de retraite publics (tableau 7.1)

Au Québec, environ le quart des travailleurs de 50 ans et plus estiment qu'une faible part (moins de 25 %) de leurs revenus de retraite proviendra de programmes publics en 2008. La proportion de personnes prévoyant que cette part sera moyenne (entre 25 % et 49 %) est comparable, alors que moins d'une personne sur 5 croit qu'elle sera élevée (c'est-à-dire, plus de 50 %).

En Ontario, les travailleurs de 50 à 54 ans estimant qu'une faible part de leurs revenus de retraite proviendra de programmes publics sont proportionnellement plus nombreuses qu'au Québec, soit environ une personne sur trois. Il s'agit du seul écart significatif observé entre les deux provinces.

Chez les Québécois âgés de 50 à 54 ans, une part plus grande d'hommes que de femmes estiment qu'une proportion moyenne de leurs revenus de retraite proviendra de programmes publics, soit 37 % contre 21 %.

Dans le cas des 55 ans et plus du Québec, environ un homme sur cinq évalue qu'une proportion élevée de ses revenus de retraite viendra des programmes publics. Chez les femmes du même âge, la part est plus faible de près de 9 points de pourcentage, soit environ 12 %.

En Ontario, les hommes prévoyant qu'une faible part de leurs revenus de retraite émanera de programmes publics sont proportionnellement plus nombreux qu'au Québec, et ce, dans les deux groupes d'âge analysés : les écarts tournent aux alentours de 10 points. Un constat similaire est observé chez les hommes âgés de 55 ans et plus estimant que cette part sera moyenne: une proportion plus faible d'environ 8 points est constatée chez les Québécois. Chez les 50-54 ans, la tendance inverse est observée, les Québécois affichant une part supérieure (+ 8 points).

La part des Québécoises de 55 ans et plus prévoyant que leurs revenus de retraite proviendra de programmes publics dans une proportion élevée est plus faible que chez les Ontariennes (25 %). Par ailleurs, les Québécoises âgées de 50 à 54 ans estimant que leur revenu de retraite sera faiblement composé de revenus tirés de programmes publics sont proportionnellement moins nombreux que leurs homologues Ontariennes, soit 24 % contre 33 %.

Au Québec, dans les deux groupes d'âge analysés, les personnes qui ont fait des études postsecondaires prévoient plus souvent que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins qu'une faible part de leurs revenus de retraite sera tirée de programmes publics. L'écart est particulièrement important chez les 55 ans et plus, soit près de 20 points de pourcentage (15 % contre 34 %).

De façon générale, les données selon le niveau d'études sont semblables au Québec et en Ontario. Des écarts significatifs sont toutefois observés dans les catégories « faible » et « moyenne » chez les

travailleurs de 55 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires ou moins et dans la catégorie « faible » chez les personnes âgées de 50 à 54 ans ayant fait des études postsecondaires. Dans tous ces cas, l'Ontario affiche des proportions d'environ 10 points de pourcentage supérieures à celle du Québec.

Au Québec, les travailleurs en couple sont proportionnellement plus nombreux que les personnes seules à estimer qu'une faible part de leurs revenus de retraite viendra des programmes publics. De fait, environ 3 travailleurs de 50 ans et plus en couple sur 10 pensent se retrouver dans cette situation, alors que chez les personnes seules, la proportion se fixe à environ 2 sur 10. Par ailleurs, des différences significatives d'environ 10 points séparent le Québec et l'Ontario dans le cas des personnes seules de 55 ans et plus dans la catégorie « moyenne » de même que chez les personnes en couple de 50 à 54 ans dans la catégorie « faible ». Malgré le fait que d'autres écarts soient notés entre les deux provinces, aucun d'entre eux n'est statistiquement significatif.

Au Québec, dans les deux groupes d'âge, parmi les personnes estimant que la part de leurs revenus de retraite provenant de programmes publics sera faible, environ 10 points de pourcentage séparent les employés du secteur privé et ceux du secteur public, ces derniers prévoyant plus souvent cette situation. Environ le tiers des employés de 50 ans et plus du secteur public sont regroupés dans cette catégorie, alors que dans le secteur privé, la proportion se fixe à environ 21 % chez les 50-54 ans et à près de 25 % chez les 55 ans et plus. Par ailleurs, toujours dans la catégorie « faible », des différences significatives sont observées entre le Québec et l'Ontario chez les travailleurs de 50 à 54 ans, et ce, autant dans le secteur public (13 points de moins au Québec) que dans le secteur privé (10 points de moins au Québec). Aucun autre écart n'est significatif.

Bloc 8 : Principales sources de revenu à la retraite (tableau 8.1)

En 2008, environ 35 % des Québécois âgés de 50 à 54 ans déclarent que leur principale source de revenu à la retraite sera une pension liée au travail. Les sources publiques de revenus et les REER ainsi que les autres sources de revenus regroupent quant à elles un peu plus d'une personne sur quatre. Pour leur part, les travailleurs de 55 ans et plus affichent des résultats semblables, soit respectivement 31 %, 30 % et 24 %.

Les Ontariens sont proportionnellement plus nombreux que les Québécois à prévoir un revenu de retraite principalement composé de REER et d'autres sources de revenus, des écarts d'un peu plus de 6 points de pourcentage chez les 50-54 ans et d'environ 8 points chez les 55 ans et plus étant observés.

Au Québec, les hommes et les femmes présentent des proportions similaires quant aux principales sources de revenus, à l'exception de la catégorie « REER et autres sources de revenus ». Dans cette catégorie, les hommes âgés de 50 à 54 ans affichent une part plus grande d'environ 9 points de pourcentage que celle observée chez les femmes du même âge, soit 31 % contre 22 %.

En Ontario, les hommes de 50-54 ans ont une plus grande propension que les Québécois du même âge à considérer les REER et les autres sources de revenus comme principales sources de revenus à la retraite (38 % contre 31 % au Québec). Une différence est également observée chez les hommes de 55 ans et plus, mais elle n'est pas statistiquement significative.

Les Québécoises âgées de 50 à 54 ans mentionnent les programmes publics comme principale source de revenus à la retraite dans des proportions plus faibles que leurs homologues ontariennes (près de 9 points séparent les deux groupes). Par ailleurs, les premières mentionnent plus souvent que les secondes pouvoir compter sur une pension liée au travail comme principale source de revenus à la retraite (37 % contre 26 %). Notons également que chez les femmes de 55 ans et plus, la proportion dans la catégorie « REER et autres sources de revenus » est plus forte en Ontario qu'au Québec (+ 8 points).

Au Québec, dans les deux groupes d'âge analysés, les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins sont plus nombreux à considérer les programmes publics comme principale source de revenus à la retraite que celles ayant fait des études postsecondaires. En effet, des écarts d'environ 14 points sont observés entre ces deux groupes. Par ailleurs, les personnes ayant fait des études postsecondaires sont proportionnellement plus nombreuses à prévoir une pension liée au travail que celles ayant un diplôme d'études secondaires ou moins : des écarts d'environ 15 points chez les 50-54 ans et de plus de 20 points chez les 55 ans et plus sont notés. Dans la catégorie « REER et autres sources de revenus », une tendance similaire est observée chez les 55 ans et plus, mais avec un écart de 10 points de pourcentage seulement. Par ailleurs, les Québécois âgés de 50 ans et plus ayant fait des études postsecondaires auront davantage une pension liée au travail (environ 40 %) comme source principale de revenu que leurs homologues de l'Ontario (part allant de 28 % à 32 %). À l'inverse, les Ontariens âgés de 55 ans et plus avec un tel niveau d'études déclarent dans une proportion plus forte (37 %) qu'au Québec (28 %) que le REER et les autres sources de revenu seront la principale source de leur revenu de retraite.

Les Québécois seuls âgés de 50 à 54 ans sont plus enclins à prévoir une pension liée au travail que les personnes en couple du même âge (42 % contre 32 %). Inversement, ils sont moins sujets à déclarer un REER ou une autre source de revenus comme principale source de revenus à la retraite que les travailleurs en couple du même groupe d'âge (18 % contre 30 %). Aucune autre différence significative n'est constatée au Québec selon l'état matrimonial.

Les personnes seules de 50 à 54 ans sont relativement moins nombreuses au Québec qu'en Ontario à déclarer les programmes publics (- 11 points de pourcentage) et les REER ou autres sources de revenus (- 10 points), alors qu'elles sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à prévoir une pension liée au travail (+ 18 points). Par ailleurs, comparativement aux Ontariens, les Québécois en couple de 55 ans et plus affichent une proportion plus faible de travailleurs comptant sur un REER et d'autres sources de revenus comme principale source de revenus à la retraite.

Dans les deux groupes d'âge analysés, environ 7 employés du secteur public sur 10 déclarent qu'une pension liée au travail constituera leur principale source de revenus à la retraite au Québec. Chez les employés du secteur privé, cette proportion est beaucoup plus faible, soit environ 2 personnes sur 10. Par ailleurs, dans le secteur privé, des proportions variant d'environ 29 % à 35 % sont observées pour les deux autres groupes de sources de revenus prévus à la retraite.

Le seul écart significatif entre le Québec et l'Ontario quant au secteur d'appartenance est noté chez les employés de 55 ans et plus travaillant dans le secteur privé déclarant un REER ou d'autres sources de revenus comme principale source de revenus à la retraite. La proportion se fixe à près de 30 % au Québec et à environ 38 % en Ontario.

Thématique 4: Niveau et suffisance du revenu de retraite

Bloc 9 : Revenu de retraite estimé (tableaux 9.1 et 9.2)

Chez les 50-54 ans du Québec, environ le quart des répondants estiment que leur revenu à la retraite sera de moins de 25 000 \$, alors que 40 % pensent disposer d'un revenu à la retraite compris entre 25 000 \$ et 49 999 \$. Moins de 20 % déclarent un revenu à la retraite supérieur ou égal à 50 000 \$. Aucune différence significative n'est notée avec l'Ontario.

Au Québec, un tiers des 55 ans et plus mentionne un revenu à la retraite inférieur à 25 000 \$; un autre tiers espère gagner entre 25 000 \$ et 49 999 \$, alors que 15 % indique un revenu à la retraite supérieur à 50 000 \$. Les proportions observées en Ontario sont comparables à celles du Québec. Par ailleurs, aucun écart notable n'apparaît entre les deux groupes de travailleurs âgés.

Les proportions d'hommes de 50-54 ans (20 %) et de 55 ans et plus (27 %) déclarant un revenu à la retraite de moins de 25 000 \$ au Québec sont inférieures à celles notées chez les femmes (écarts d'environ 13 points). Des constats similaires sont faits pour l'Ontario.

Environ 23 % des hommes de 50-54 ans et de 55 ans et plus estiment leur revenu de retraite à 50 000 \$ et plus, soit près de 10 points de plus que les femmes de 50-54 ans et 17 points de plus que celles de 55 ans et plus. Ces estimations sont proches de celles observées en Ontario.

Les travailleurs québécois âgés de 50 ans et plus détenant un niveau d'études postsecondaires sont proportionnellement plus nombreux que ceux moins formés à espérer un revenu de retraite de 50 000 \$ et plus, pour un écart d'environ 15 points. Des écarts de 15 et 12 points, respectivement chez les 50-54 ans et chez les 55 ans et plus, sont par ailleurs notés entre les deux niveaux d'études dans la tranche de revenu de retraite inférieur à 25 000 \$; mais ces écarts sont non significatifs. Des constats similaires sont faits en Ontario dans les deux groupes d'âge, il n'y a donc pas de différence statistique significative entre les deux provinces.

La situation des personnes seules est bien différente dans les deux provinces: une proportion significativement plus importante de travailleurs québécois âgés de 50 à 54 ans (45 %) déclarent qu'ils recevront entre 25 000 \$ et 49 999 \$, soit un écart de 13 points par rapport à l'Ontario; malgré un écart d'environ 9 points, aucune différence significative n'est notée chez les 55 ans et plus. Par contre, relativement moins de Québécois de 50-54 ans vivant seuls (22 %) pensent recevoir moins de 25 000 \$ comparativement à l'Ontario (14 points d'écart).

Au Québec, les travailleurs âgés de 55 ans et plus en couple (18 %) sont plus nombreux que ceux qui vivent seuls à espérer gagner un revenu de retraite de 50 000 \$ et plus : on note une différence de près de 10 points de pourcentage. À l'opposé, ils sont moins nombreux (30 %) à prévoir un revenu de retraite de moins de 25 000 \$ que les homologues vivant seuls, l'écart étant aussi de 10 points.

Les travailleurs âgés de 50 ans et plus du secteur privé au Québec sont plus nombreux à s'attendre à un revenu de moins de 25 000 \$ par rapport à ceux du secteur public puisqu'on note un écart d'environ 12 points.

En dépit d'un écart de 10 points entre le Québec et l'Ontario en ce qui a trait aux travailleurs de 50-54 ans du secteur public dont le revenu estimé varie entre 25 000 \$ et 49 999 \$, aucune différence significative n'est notée. Un constat similaire est posé pour la tranche de revenu de 50 000 \$ et plus, mais avec un écart de 8 points (non significatifs entre les deux provinces).

Bloc 10 : Niveau de confiance quant au revenu de retraite (tableaux 10.1 et 10.2)

Au Québec, les travailleurs âgés, tant chez les 50-54 ans que chez les 55 ans et plus, sont proportionnellement plus confiants quant à leur revenu de retraite estimé que leurs homologues de l'Ontario : un écart de 6 points les sépare.

Lorsque comparées aux Ontariennes, les travailleuses québécoises de 55 ans et plus se disent plus confiantes (67 %) en ce qui concerne leur revenu de retraite estimé : un écart d'environ 9 points les sépare de leurs homologues de l'Ontario. Quoique similaire, l'écart constaté chez les 50-54 ans n'est pas significatif.

Par rapport à leurs homologues de l'Ontario (55 %), les Québécois de 50-54 ans ayant fait des études secondaires ou moins se disent plus confiants par rapport à leur revenu de retraite estimé (65 %).

Au Québec, aucune différence significative n'est notée entre les deux niveaux d'études en ce qui a trait à la confiance des travailleurs âgés concernant leur revenu de retraite estimé.

Les personnes seules du Québec âgées de 50-54 ans se montrent plus confiantes (66 %) quant à leur revenu de retraite estimé que celles de l'Ontario (50 %). Par ailleurs, environ 32 % des Ontariens de 55 ans et plus en couple expriment un manque de confiance quant au revenu de retraite estimé; cette proportion est de 8 points plus faible au Québec.

Contrairement aux Québécois en couple âgés de 50 à 54 ans, ceux de 55 ans et plus (71 %) sont proportionnellement plus nombreux que les personnes seules (62 %) à exprimer leur confiance à l'égard de leur revenu de retraite estimé : environ 10 points les sépare. À l'opposé, en Ontario, les personnes en couple des deux groupes d'âge se disent nettement plus confiantes (64 % et 65 %, respectivement chez les 50-54 ans et les 55 ans et plus) que celles qui sont seules (50 % et 56 %).

Les employés québécois du secteur public âgés de 50-54 ans (82 %) sont plus confiants que leurs homologues du secteur privé (61 %) quant à leur revenu de retraite estimé : un écart de plus de 20 points sépare les deux secteurs d'appartenance. Un constat similaire est fait en Ontario.

Thématique 5: Revenu actuel des travailleurs et des ménages⁶

Bloc 11 : Revenu personnel des travailleurs âgés (tableau 11.1)

Au Québec, la distribution des travailleurs âgés au sein des trois tranches de revenus est très similaire : en effet, on retrouve, tant chez les 50-54 ans que chez les 55 ans et plus, des proportions de 19 % dans la tranche de moins de 25 000 \$ (tranche inférieure), de 40 % à 45 % dans celle de 25 000 \$ à 49 999 \$ (tranche intermédiaire) et enfin, de 34 % à 38 % dans celle de 50 000 \$ et plus (tranche supérieure).

⁶ Tel que mentionné dans l'offre de service de l'ISQ, aucun résultat sur l'Ontario et le Canada sont présentés en regard au revenu actuel des personnes ou des ménages étant donné que les comparaisons avec le Québec nécessiteraient des développements méthodologiques importants afin de tenir compte du coût de la vie et du pouvoir d'achat.

Toutefois, de fortes différences sont observées entre les sexes : quel que soit le groupe d'âge, les femmes (environ 28 % d'entre elles) sont nettement plus nombreuses que les hommes dans la tranche inférieure de revenu (écart de 15 points), tandis que ces derniers (48 % pour les 50-54 ans et 41 % pour les 55 ans et plus) sont beaucoup plus nombreux que les femmes dans la tranche supérieure (écarts de 20 et 17 points respectivement).

Chez les 50-54 ans, on observe une proportion de travailleurs ayant fait des études secondaires ou moins (54 %) d'environ 21 points plus élevée que celle des personnes plus scolarisées dans la tranche intermédiaire de revenu; ces derniers (47 %) sont significativement plus nombreux que les premiers dans la tranche de revenu de 50 000 \$ et plus, un écart de 25 points les séparant.

Dans le groupe des 55 ans et plus, les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins sont plus nombreuses dans les tranches de revenus inférieure et intermédiaire : elles représentent des parts respectives de 30 % et 53 %, devançant les personnes ayant fait des études postsecondaires de 17 et 13 points. Par contre, la proportion des personnes de ce groupe d'âge ayant complété des études postsecondaires (46 %) dans la tranche de revenu de 50 000 \$ et plus est environ trois fois et demie celle des personnes moins scolarisées du même groupe d'âge.

Chez les 55 ans et plus, les personnes en couple (37 %) sont plus présentes dans la tranche supérieure que les personnes seules, qu'elles distancent de 13 points.

La proportion des travailleurs âgés ayant un revenu personnel de 50 000 \$ et plus dans le secteur public est supérieure à celle du secteur privé : 45 % pour les 50-54 ans et 52 % pour les 55 ans et plus, ces parts sont respectivement de 9 et 25 points supérieures à celles observées dans le secteur privé.

Bloc 12 : Revenu personnel des travailleurs âgés (tableau 12.1)

La proportion des travailleurs âgés de 50-54 ans dont le revenu total du ménage se situe entre 50 000 \$ et 99 999 \$ (38 %) est plus élevée que celle notée chez les travailleurs de 55 ans et plus (31 %); le même constat est fait pour la tranche de revenu de 100 000 \$ et plus (25 % contre 18 %). À l'opposé, les 55 ans et plus sont relativement plus nombreux dans la tranche de revenus de moins de 50 000 \$ (26 % contre 19 %).

Aucune différence significative n'est enregistrée entre les hommes et les femmes dans les deux groupes d'âge.

Dans les deux groupes d'âge, les travailleurs âgés qui ont fait des études secondaires ou moins (30 % chez les 50-54 ans et 45 % chez les 55 ans et plus) sont statistiquement plus nombreux que les travailleurs ayant fait des études postsecondaires à déclarer un revenu total du ménage inférieur à 50 000 \$: les écarts sont respectivement de 12 et 20 points.

Par contre, les personnes plus scolarisées de 50-54 ans (37 %) et ceux de 55 ans et plus (31 %) sont plus nombreux en proportion que ceux ayant fait des études secondaires ou moins à déclarer un revenu total du ménage de 100 000 \$ et plus : ils devancent ces derniers de plus de 20 points dans les deux groupes d'âge.

Comme il fallait s'y attendre, la proportion des personnes seules (43 % chez les 50-54 ans et 54 % chez les 55 ans et plus) dans la tranche de revenu total du ménage inférieur à 50 000 \$ est plus forte que celle des personnes en couple et ce, peu importe le groupe d'âge: un écart de 24 points sépare les uns des autres.

Chez les 55 ans et plus, le nombre d'employés dont le revenu total du ménage est supérieur à 100 000 \$ est plus élevé dans le secteur public (34 %) que dans le privé (20 %).

TABLEAUX STATISTIQUES
ENQUÊTE SUR LES TRAVAILLEURSE ÂGÉS
QUÉBEC – ONTARIO – CANADA
NOVEMBRE 2010

Tableau 1.1

Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus selon la satisfaction à l'égard de l'emploi actuel¹, Québec, 2008

	Québec		Ontario		Canada	
	Très satisfait	Satisfait	Très satisfait	Satisfait	Très satisfait	Satisfait
	%		%		%	
Ensemble						
50-54 ans	40,8	52,7	32,4	57,0	35,5	56,2
55 ans et plus	46,8	46,8	36,9	55,2	39,8 †	52,9
Homme						
50-54 ans	39,4	56,5	32,6	55,2	33,7	58,1
55 ans et plus	47,8	46,1	35,1	54,4	39,2	53,0
Femme						
50-54 ans	42,2	48,8	32,1	58,8	37,3	54,2
55 ans et plus	45,5	47,6	38,9	56,1	40,5	52,8
Diplôme d'études secondaires ou moins						
50-54 ans	38,2	54,4	27,8	59,1	31,7	59,4
55 ans et plus	46,7	48,2	32,3	61,7	36,6 †	57,1 †
Études postsecondaires						
50-54 ans	42,2	51,8	34,5	56,0	37,3	54,6
55 ans et plus	46,9	45,8	39,0	52,1	41,5	50,7
Personne seule						
50-54 ans	35,0	57,6	32,3	56,7	32,6	58,2
55 ans et plus	41,8	50,5	32,0	59,3	34,9	56,3
Personne en couple						
50-54 ans	42,8	51,0	32,4	57,1	36,4	55,5
55 ans et plus	48,9	45,2	38,3	54,0	41,4 †	51,8
Employé du secteur public						
50-54 ans	38,8	55,4	43,9	49,0	38,8	54,8
55 ans et plus	44,0	51,2	38,6	53,6	41,5	52,6
Employé du secteur privé						
50-54 ans	41,8	51,8	28,9	59,3	34,3 †	56,6
55 ans et plus	47,5	45,5	36,3	55,7	39,2 †	53,1 †

1. Le total ne donne pas 100 % en raison de l'exclusion des réponses "Autres" (insatisf., très insatisf., ne sait pas, refus) et "Non déclaré".

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau: *En ce qui concerne votre emploi actuel diriez-vous que vous êtes... ?* (1) Très satisfait
(2) Satisfait (3) Insatisfait (4) Très insatisfait, NSP, RF.

Tableau 2.1

Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus selon la perception du stress ressenti au travail¹, Québec, 2008

	Québec		Ontario		Canada	
	Absolument pas ou pas très stressant	Assez ou extrêmement stressant	Absolument pas ou pas très stressant	Assez ou extrêmement stressant	Absolument pas ou pas très stressant	Assez ou extrêmement stressant
	%	%	%	%	%	%
Ensemble						
50-54 ans	47,3	52,2	52,7	47,0	52,3	46,9
55 ans et plus	56,5	42,7	58,3	41,2	59,8	39,2
Homme						
50-54 ans	46,1	53,5	54,7	44,8	53,8 †	45,3 †
55 ans et plus	63,1	35,8	59,6	40,0	62,3	36,6
Femme						
50-54 ans	48,6	50,9	50,6	49,2	50,8	48,4
55 ans et plus	48,4	51,1	56,9	42,5	56,7 †	42,3 †
Diplôme d'études secondaires ou moins						
50-54 ans	54,9	45,1	55,1	44,4	57,8	41,8
55 ans et plus	66,3	32,3	64,6	35,0	67,5	31,6
Études postsecondaires						
50-54 ans	43,2	56,0	51,6	48,2	49,5	49,4
55 ans et plus	50,5	49,0	55,3	44,1	55,7	43,2
Personne seule						
50-54 ans	41,0	59,0	46,5	53,0	46,8	52,7
55 ans et plus	53,9	46,0	55,0	43,6	56,9	41,1
Personne en couple						
50-54 ans	49,5	49,8	54,8	44,9	54,1	44,9
55 ans et plus	57,6	41,3	59,3	40,4	60,7	38,5
Employé du secteur public						
50-54 ans	40,9	59,1	47,3	52,3	44,7	54,6
55 ans et plus	42,0	58,0	52,9	46,7	51,6 †	47,3 †
Employé du secteur privé						
50-54 ans	50,0	49,7	54,5	45,1	55,3	43,9
55 ans et plus	61,0	37,9	59,7	39,7	61,9	37,0

1. Le total ne donne pas 100 % à cause de l'exclusion des réponses "Autres" (ne sais pas, refus) et "Non déclaré".

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau: *Dans votre emploi actuel, diriez-vous que la plupart des journées au travail... ?* (1) Ne sont absolument pas stressantes (2) Ne sont pas très stressantes (3) Sont assez stressantes (4) Sont extrêmement stressantes, NSP, RF.

Tableau 3.1

Part des travailleurs âgés de 50 ans et plus selon la perception de l'état de santé général¹, Québec, 2008

	Québec		Ontario		Canada	
	Très bonne santé	Bonne santé	Très bonne santé	Bonne santé	Très bonne santé	Bonne santé
	%	%	%	%	%	%
Ensemble						
50-54 ans	57,9	37,2	42,8	42,3	47,2 †	40,9
55 ans et plus	51,3	37,9	44,6	42,1	46,3	40,8
Homme						
50-54 ans	60,1	36,3	36,3	48,2	42,9 †	45,1 †
55 ans et plus	47,7	39,6	38,8	45,7	42,5	43,4
Femme						
50-54 ans	55,7	38,2	49,5	36,2	51,6	36,6
55 ans et plus	55,7	35,7	51,0	38,0	50,9	37,8
Diplôme d'études secondaires ou moins						
50-54 ans	53,1	41,9	39,0	39,8	42,0 †	43,4
55 ans et plus	51,7	37,9	41,6	44,5	42,1 †	43,5
Études postsecondaires						
50-54 ans	60,5	34,7	44,6	43,5	49,9 †	39,6
55 ans et plus	51,0	37,9	46,0	41,0	48,5	39,5
Personne seule						
50-54 ans	58,4	36,1	41,9	36,4	46,7 †	37,7
55 ans et plus	43,2	44,2	43,1	38,9	42,3	41,4
Personne en couple						
50-54 ans	57,7	37,6	43,2	44,3	47,4 †	41,9
55 ans et plus	54,8	35,2	45,0	43,0	47,6 †	40,7
Employé du secteur public						
50-54 ans	65,6	30,2	42,7	42,2	50,3 †	38,8 †
55 ans et plus	43,3	44,5	45,4	40,1	46,8	41,1
Employé du secteur privé						
50-54 ans	54,7	40,2	42,7	42,5	46,0 †	41,8
55 ans et plus	53,7	35,9	44,3	42,6	46,2 †	40,9

1. Le total ne donne pas 100 % à cause de l'exclusion des réponses "Autres (passable, mauv., très mauv., ne sais pas, refus)" et "Non déclaré".

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau: <i>Dans l'ensemble, diriez-vous que votre santé générale est...?</i> (1) Très bonne (2) Bonne (3) Passable

Tableau 4.1a

Répartition des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus selon l'âge prévu de la prise de la retraite¹, Québec et Ontario, 2008

	Québec			Ontario		
	%			%		
Ensemble						
50-54 ans	35,1	36,5	22,1	23,9	32,4	40,3
55 ans et plus	9,6 *	37,7	47,3	7,4 *	29,0	61,2
Homme						
50-54 ans	27,2	42,6	26,8	24,8	30,2	41,1
55 ans et plus	9,9 *	32,3	50,8	5,3 **	28,8	62,4
Femme						
50-54 ans	42,5	30,7	17,6 *	23,0 *	34,6	39,5
55 ans et plus	9,1 **	45,2	42,5	10,0 *	29,1	59,8
Diplôme d'études secondaires ou moins						
50-54 ans	31,8 *	40,4	19,2 *	21,7 *	30,5 *	44,4
55 ans et plus	5,7 **	32,6	55,6	7,5 **	27,2 *	63,8
Études postsecondaires						
50-54 ans	36,6	34,7	23,4	24,9	33,2	38,5
55 ans et plus	11,8 *	40,7	42,6	7,4 *	29,9	59,9
Personne seule						
50-54 ans	32,8 *	31,6 *	22,8 *	22,4 *	26,1 *	49,6
55 ans et plus	9,1 **	33,9	52,5	4,4 **	25,2 *	67,4
Personne en couple						
50-54 ans	35,8	38,1	21,8	24,4	34,4	37,4
55 ans et plus	9,8 *	39,3	45,2	8,3 *	30,0	59,5
Employé du secteur public						
50-54 ans	51,9	27,7 *	8,6 **	35,7	30,7 **	30,0 *
55 ans et plus	15,9 **	44,6	37,6	14,4 *	39,7	45,7
Employé du secteur privé						
50-54 ans	27,2	40,6	28,4	19,1	33,1	44,6
55 ans et plus	6,8 **	34,9	51,3	4,6 **	24,6	67,6

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « 50-54 ans » et « jamais ». Ces deux catégories de réponse représentent généralement moins de 5 % des répondants.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *À quel âge prévoyez-vous prendre votre retraite de votre emploi actuel?* Âge précis, jamais, NSF

Tableau 4.1b

Répartition des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus selon l'âge prévu de la prise de la retraite¹, Canada, 2008

	Canada		
	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et +
	%		
Ensemble			
50-54 ans	31,0	34,6	29,7 †
55 ans et plus	8,1	34,1	54,5 †
Homme			
50-54 ans	27,8	35,4 †	32,8
55 ans et plus	7,3 *	31,9	56,8
Femme			
50-54 ans	34,2 †	33,8	26,7 †
55 ans et plus	9,1	37,0	51,6 †
Diplôme d'études secondaires ou moins			
50-54 ans	28,8	35,0	31,6 †
55 ans et plus	6,2 *	31,2	59,3
Études postsecondaires			
50-54 ans	32,1	34,4	28,9
55 ans et plus	9,1	35,6	52,0 †
Personne seule			
50-54 ans	27,1	30,7	36,1 †
55 ans et plus	6,2 **	29,6	60,1
Personne en couple			
50-54 ans	32,3	35,7	27,8
55 ans et plus	8,6	35,5	52,8 †
Employé du secteur public			
50-54 ans	44,9	31,6	18,0 †
55 ans et plus	15,7	42,3	40,8
Employé du secteur privé			
50-54 ans	24,4	36,0	35,3 †
55 ans et plus	5,0 *	30,9	60,0 †

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « 50-54 ans » et « jamais ».

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : À quel âge prévoyez-vous prendre votre retraite de votre emploi actuel? Âge précis, jamais, NSP, RF.

Tableau 4.2a

Répartition des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus selon leur intention après la prise de la retraite de l'emploi actuel¹, Québec et Ontario, 2008

	Québec		Ontario	
	Retrait complet du marché du travail	Demeurer sur le marché du travail à temps partiel	Retrait complet du marché du travail	Demeurer sur le marché du travail à temps partiel
	%		%	
Ensemble				
50-54 ans	46,2	42,6	33,1	55,4
55 ans et plus	45,8	45,0	40,9	47,0
Homme				
50-54 ans	36,0	48,4	27,5	60,3
55 ans et plus	40,0	50,9	38,0	49,1
Femme				
50-54 ans	56,1	37,0	38,9	50,2
55 ans et plus	53,3	37,3	44,4	44,5
Diplôme d'études secondaires ou moins				
50-54 ans	51,5	37,6	37,2	50,5
55 ans et plus	45,9	39,3	47,3	41,7
Études postsecondaires				
50-54 ans	43,7	45,0	31,2	57,6
55 ans et plus	45,9	48,2	37,7	49,7
Personne seule				
50-54 ans	49,6	38,9	25,7	52,1
55 ans et plus	47,4	42,0	40,9	44,0
Personne en couple				
50-54 ans	45,0	43,9	35,4	56,4
55 ans et plus	45,2	46,2	41,0	47,8
Employé du secteur public				
50-54 ans	63,6	26,8 **	40,2	51,4
55 ans et plus	53,3	40,7	42,0	44,8
Employé du secteur privé				
50-54 ans	37,7	50,2	30,3	57,0
55 ans et plus	42,1	47,2	40,4	48,0

1. Le total ne donne pas 100 % en raison de l'exclusion des réponses « rester à temps plein sur le marché du travail » et « ne sait pas ».

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau en lien avec celle du tableau 4.1a : *À ce moment-là, prévoyez-vous (1) prendre votre retraite complètement, (2) Demeurer sur le marché du travail à temps plein, (3) Demeurer sur le marché du travail à temps partiel, (autre valeur : ne sais pas, refus).*

Tableau 4.2b

Répartition des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus selon leur intention après la prise de la retraite de l'emploi actuel¹, Canada, 2008

	Canada	
	Retrait complet du marché du travail	Demeurer sur le marché du travail à temps partiel
	%	
Ensemble		
50-54 ans	37,6 †	51,0 †
55 ans et plus	41,2	47,7
Homme		
50-54 ans	31,6	55,2
55 ans et plus	37,3	51,0
Femme		
50-54 ans	43,5 †	46,9 †
55 ans et plus	45,8 †	43,6
Diplôme d'études secondaires ou moins		
50-54 ans	40,5 †	48,1 †
55 ans et plus	43,1	44,6
Études postsecondaires		
50-54 ans	36,2 †	52,5 †
55 ans et plus	40,2	49,3
Personne seule		
50-54 ans	35,1 †	48,7 †
55 ans et plus	40,7	47,3
Personne en couple		
50-54 ans	38,4	51,7 †
55 ans et plus	41,2	47,8
Employé du secteur public		
50-54 ans	45,8 †	44,7 †
55 ans et plus	45,1	43,6
Employé du secteur privé		
50-54 ans	33,6	54,1
55 ans et plus	39,3	49,5

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « rester à temps plein sur le marché du travail » et « ne sait pas ».

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau en lien avec celle du tableau 4.1a : À ce moment-là, prévoyez-vous (1) prendre votre retraite complètement, (2) Demeurer sur le marché du travail à temps plein, (3) Demeurer sur le marché du travail à temps partiel, (autre valeur : ne sais pas, refus).

Tableau 4.3a

Proportion des travailleurs âgés de 50 ans et plus pouvant bénéficier d'un aménagement favorisant le prolongement de la carrière, Québec et Ontario, 2008

	Québec	Ontario	Québec	Ontario
	Travail à temps partiel		Heures de travail flexibles	
	%		%	
Ensemble	48,9	50,2	41,7	47,5
Homme	37,7	39,2	38,8	44,6
Femme	59,8	60,2	44,4	50,1
Diplôme d'études secondaires ou moins	45,4	47,0	36,8	41,2
Études postsecondaires	51,0	51,9	44,6	50,7
Personne seule	49,8	50,7	41,8	43,6
Personne en couple	48,5	50,0	41,6	48,8
Employé du secteur public	58,9	54,0	46,6	48,5
Employé du secteur privé	44,1	48,8	39,2	47,2

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Questions utilisées pour ce tableau : *Est-ce que votre employeur vous offre les possibilités suivantes : le travail à temps partiel (rr_q03a), des heures de travail flexibles (rr_q03c)?*

Tableau 4.3b

Proportion des travailleurs âgés de 50 ans et plus pouvant bénéficier d'un aménagement favorisant le prolongement de la carrière, Canada, 2008

	Canada	
	Travail à temps partiel	Heures de travail flexibles
	%	%
Ensemble	52,4	46,5
Homme	40,8	43,0
Femme	63,0	49,7
Diplôme d'études secondaires ou moins	49,4	42,9
Études postsecondaires	54,0	48,4
Personne seule	53,1	44,4
Personne en couple	52,1	47,2
Employé du secteur public	59,5	45,5
Employé du secteur privé	49,2	47,1†

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Questions utilisées pour ce tableau : *Est-ce que votre employeur vous offre les possibilités suivantes : le travail à temps partiel (rr_q03a), des heures de travail flexibles (rr_q03c)?*

Tableau 4.4a

Proportion des travailleurs âgés de 50 ans et plus intéressés à prolonger leur carrière en lien avec la présence ou non dans leur milieu de travail d'un aménagement favorisant la poursuite de leur carrière, Québec et Ontario, 2008

	Québec		Ontario		Québec		Ontario	
	Travail à temps partiel				Heures de travail flexibles			
	Présence de l'aménagement				Présence de l'aménagement			
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Homme	34,2	61,2	33,8	61,6	47,2	52,8	46,3	52,1
Femme	59,0	37,7	57,9	36,2	45,5	52,2	52,8	44,5
Diplôme d'études secondaires ou moins	45,7	49,8	42,2	52,2	40,1	58,7	44,4	54,4
Études postsecondaires	47,4	49,0	49,6	45,3	50,0	48,9	52,5	44,8
Personne seule	51,4	43,7	44,0	50,8	49,7	48,9	40,9	53,6
Personne en couple	44,4	52,2	48,0	46,6	44,8	54,2	52,7	46,1
Employé du secteur public	52,2	44,2	49,6	42,8	54,0	46,0	48,2	48,2
Employé du secteur privé	44,1	51,9	46,1	49,4	42,8	55,6	50,4	47,9

Note : Le total ne donne pas 100 % en raison de l'exclusion des réponses « ne sais pas » si l'employeur offre ou non l'un de ces aménagements.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Questions utilisées pour ce tableau en lien avec celles du tableau 4.3a : *Est-ce que la possibilité de travailler à temps partiel (rr_q04a), la possibilité d'avoir des heures flexibles de travail (rr_q04c) vous inciterait à travailler plus longtemps que prévu? Oui, non, NSP, RF.*

Tableau 4.4b

Proportion des travailleurs âgés de 50 ans et plus intéressés à prolonger leur carrière en lien avec la présence ou non dans leur milieu de travail d'un aménagement favorisant la poursuite de leur carrière, Canada, 2008

	Travail à temps partiel		Heures de travail flexibles	
	Présence de l'aménagement		Présence de l'aménagement	
	Oui	Non	Oui	Non
Homme	38,2	57,5	47,2	51,2
Femme	62,2	33,3	52,8†	45,2
Diplôme d'études secondaires ou moins	46,3	48,6	46,8	51,6†
Études postsecondaires	53,3	42,6	52,0	46,2
Personne seule	51,0	43,9	48,0	49,2
Personne en couple	50,9	44,9†	51,1	47,6
Employé du secteur public	57,5	37,7	48,6	49,7
Employé du secteur privé	48,0	47,7	50,9†	47,3†

Note : Le total ne donne pas 100 % en raison de l'exclusion des réponses « ne sait pas » si l'employeur offre ou non l'un de ces aménagements.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Questions utilisées pour ce tableau en lien avec celles du tableau 4.3a : *Est-ce que la possibilité de travailler à temps partiel (rr_q04a), la possibilité d'avoir des heures flexibles de travail (rr_q04c) vous inciterait à travailler plus longtemps que prévu? Oui, non, NSP, RF.*

Tableau 5.1

Part des travailleurs de 50-54 ans et de 55 ans et plus déclarant qu'ils recevront l'une de ces sources de revenu lorsqu'ils seront à la retraite, Québec, 2008

	Québec				
	Supplément de revenu garanti	Pension liée au travail ¹	REER	Autres épargnes et investissements privés	Revenu d'un travail ²
	%				
Ensemble					
50-54 ans	33,0	56,0	70,8	37,0	41,8
55 ans et plus	29,0	50,3	69,1	36,1	43,8
Homme					
50-54 ans	36,7	52,3	69,3	37,7	45,9
55 ans et plus	30,3	52,0	69,8	40,4	49,1
Femme					
50-54 ans	29,2	59,9	72,4	36,2	37,7
55 ans et plus	27,3	48,1	68,3	30,8	37,3
Diplôme d'études secondaires ou moins					
50-54 ans	37,3	46,6	57,6	31,3	35,8
55 ans et plus	39,8	38,6	55,2	28,4	40,2
Études postsecondaires					
50-54 ans	30,6	61,1	78,0	40,0	45,0
55 ans et plus	22,6	57,4	77,6	40,8	46,0
Personne seule					
50-54 ans	27,7 *	63,3	68,3	31,4 *	42,4
55 ans et plus	39,4	50,9	69,0	30,7	42,4
Personne en couple					
50-54 ans	34,8	53,5	71,8	38,9	41,6
55 ans et plus	24,6	50,0	69,1	38,4	44,3
Employé du secteur public					
50-54 ans	23,9 *	90,3	78,5	42,6	40,5
55 ans et plus	16,8	90,1	75,0	29,8 *	37,0
Employé du secteur privé					
50-54 ans	36,3 *	42,3	67,8	34,9	42,5
55 ans et plus	32,7	37,2	67,4	38,3	46,1

Note : Étant donné que chaque travailleur peut déclarer plus d'une source de revenu à la retraite, le total des proportions dépasse donc 100 %.

1. Lorsque les employés déclarent qu'ils recevront une pension liée au travail, cela implique qu'un régime complémentaire de retraite est offert par l'employeur.

2. Temps partiel, travail à la pique, travail indépendant.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calculs et traitements statistiques: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Questions utilisées pour ce tableau : *Dans la liste suivante, quelles sources de revenu prévoyez-vous recevoir ou utiliser lors de votre retraite?*
 Supplément de revenu garanti (oui/non), Pension liée au travail (oui/non), REER (oui/non), Autres épargnes ou investissements privés (oui/non),
 Revenu d'un travail (oui/non).

Tableau 5.2

Part des travailleurs de 50-54 ans et de 55 ans et plus déclarant qu'ils recevront l'une de ces sources de revenu lorsqu'ils seront à la retraite, Ontario, 2008

	Ontario				
	Supplément de revenu garanti	Pension liée au travail ¹	REER	Autres épargnes et investissements privés	Revenu d'un travail ²
	%				
Ensemble					
50-54 ans	34,6	53,4	73,2	49,1	57,7
55 ans et plus	34,7	50,3	72,8	52,0	58,6
Homme					
50-54 ans	32,6	54,1	72,8	50,3	61,1
55 ans et plus	32,7	50,1	68,4	52,2	62,9
Femme					
50-54 ans	36,6	52,6	73,6	47,9	54,3
55 ans et plus	37,1	50,6	77,7	51,9	53,7
Diplôme d'études secondaires ou moins					
50-54 ans	41,2	51,0	65,0	44,2	52,8
55 ans et plus	36,2	52,5	65,7	39,7	51,7
Études postsecondaires					
50-54 ans	31,5	54,5	77,1	51,5	60,1
55 ans et plus	34,0	49,3	76,1	57,9	61,8
Personne seule					
50-54 ans	34,4	46,2	62,8	45,0	58,8
55 ans et plus	40,0	55,4	66,4	48,0	61,4
Personne en couple					
50-54 ans	34,7	55,8	76,8	50,5	57,4
55 ans et plus	33,2	48,8	74,7	53,3	57,7
Employé du secteur public					
50-54 ans	30,3	89,7	77,8	51,0	53,6
55 ans et plus	30,8	91,1	77,0	53,4	57,2
Employé du secteur privé					
50-54 ans	35,7	41,9	71,7	48,8	58,9
55 ans et plus	35,8	39,2	71,6	51,7	58,9

Note : Étant donné que chaque travailleur peut déclarer plus d'une source de revenu à la retraite, le total des proportions dépasse donc 100 %.

1. Lorsque les employés déclarent qu'ils recevront une pension liée au travail, cela implique qu'un régime complémentaire de retraite est offert par l'employeur.

2. Temps partiel, travail à la pique, travail indépendant.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calculs et traitements statistiques: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Questions utilisées pour ce tableau : Dans la liste suivante, quelles sources de revenu prévoyez-vous recevoir ou utiliser lors de votre retraite? Supplément de revenu garanti (oui/non), Pension liée au travail (oui/non), REER (oui/non), Autres épargnes ou investissements privés (oui/non), Revenu d'un travail (oui/non).

Tableau 5.3

Part des travailleurs de 50-54 ans et de 55 ans et plus déclarant qu'ils recevront l'une de ces sources de revenu lorsqu'ils seront à la retraite, Canada, 2008

	Canada				
	Supplément de revenu garanti	Pension liée au travail ¹	REER	Autres épargnes et investissements privés	Revenu d'un travail ²
	%				
Ensemble					
50-54 ans	32,9	55,2	71,0	47,8 †	55,2 †
55 ans et plus	31,6	48,4	71,5	47,4 †	55,2 †
Homme					
50-54 ans	33,8	54,7	70,0	49,2 †	58,5 †
55 ans et plus	30,2	47,5	69,8	49,5 †	59,4 †
Femme					
50-54 ans	32,1	55,8	72,0	46,4 †	51,8 †
55 ans et plus	33,1	49,5	73,4	44,9 †	50,1 †
Diplôme d'études secondaires ou moins					
50-54 ans	37,3	49,4	62,4	41,6 †	48,5 †
55 ans et plus	35,9	42,1	60,8	37,2 †	49,1 †
Études postsecondaires					
50-54 ans	30,7	58,2	75,3	51,0 †	58,5 †
55 ans et plus	29,3 †	51,7	77,1	52,8 †	58,4 †
Personne seule					
50-54 ans	32,9	54,1 †	64,4	43,1 †	54,5 †
55 ans et plus	37,9	50,0	66,0	40,2 †	55,5 †
Personne en couple					
50-54 ans	32,9	55,6	73,2	49,4 †	55,4 †
55 ans et plus	29,4	47,8	73,2	49,8 †	55,1 †
Employé du secteur public					
50-54 ans	28,1	90,2	74,6	52,0 †	53,7 †
55 ans et plus	26,4 †	88,2	77,6	45,9 †	52,3 †
Employé du secteur privé					
50-54 ans	34,6	41,9	69,6	46,4 †	55,7 †
55 ans et plus	33,1	36,8	69,7	47,9 †	56,1 †

Note : Étant donné que chaque travailleur peut déclarer plus d'une source de revenu à la retraite, le total des proportions dépasse donc 100 %.

1. Lorsque les employés déclarent qu'ils recevront une pension liée au travail, cela implique qu'un régime complémentaire de retraite est offert par l'employeur.

2. Temps partiel, travail à la pique, travail indépendant.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008

Calculs et traitements statistiques: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada

Questions utilisées pour ce tableau : *Dans la liste suivante, quelles sources de revenu prévoyez-vous recevoir ou utiliser lors de votre retraite?*
 Supplément de revenu garanti (oui/non), Pension liée au travail (oui/non), REER (oui/non), Autres épargnes ou investissements privés (oui/non),
 Revenu d'un travail (oui/non).

Tableau 6.1

Part des travailleurs de 50-54 ans et de 55 ans et plus déclarant détenir un REER, Québec, Ontario, Canada, 2008

	Québec	Ontario	Canada
	%		
Ensemble			
50-54 ans	71,5	76,9	73,0
55 ans et plus	71,8	79,9	74,2
Homme			
50-54 ans	70,1	77,5	72,1
55 ans et plus	71,1	70,4	72,2
Femme			
50-54 ans	73,0	76,8	74,0
55 ans et plus	72,5	79,8	76,6
Diplôme d'études secondaires ou moins			
50-54 ans	60,4	68,4	64,8
55 ans et plus	60,7	68,7	64,8
Études postsecondaires			
50-54 ans	77,5	80,9	77,1
55 ans et plus	78,6	77,8	79,2
Personne seule			
50-54 ans	70,5	65,6	66,7
55 ans et plus	72,4	69,4	69,4
Personne en couple			
50-54 ans	71,9	80,7	75,1
55 ans et plus	71,5	76,5	75,8
Employé du secteur public			
50-54 ans	79,4	76,6	74,7
55 ans et plus	77,4	79,8	79,8
Employé du secteur privé			
50-54 ans	68,4	76,9	72,3
55 ans et plus	70,1	73,5	72,6

Note : Il n'y a pas d'écart significatif entre le Québec et le Canada pour toutes les variables d'analyse.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008

Calculs et traitements statistiques: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Question utilisée pour de tableau : *Avez-vous présentement un REER?* (1) Oui, (2) Non, (7) Ne sait pas, (8) Refus.

Tableau 7.1

Part estimée des revenus de retraite provenant de programmes publics, Québec, Ontario, Canada, 2008¹

	Québec			Ontario			Canada		
	Faible ²	Moyenne ³	Élevée ⁴	Faible ²	Moyenne ³	Élevée ⁴	Faible ²	Moyenne ³	Élevée ⁴
	%			%			%		
Ensemble									
50-54 ans	25,0	28,6	19,8	35,2	27,4	20,0	31,7	29,3	20,2
55 ans et plus	27,4	27,1	16,6	31,1	32,4	20,4	29,5	31,1	20,6
Homme									
50-54 ans	26,0	36,6	16,6 *	37,9	28,5	18,6	35,4 †	31,3	18,3
55 ans et plus	28,1	27,8	20,8 *	36,5	36,2	16,6	33,8	33,3	18,9
Femme									
50-54 ans	23,9	20,6	23,0	32,5	26,3	21,4	28,0	27,4	22,1
55 ans et plus	26,6	26,4	12,3 *	25,3	28,3	24,5	24,8	28,7	22,4
Diplôme d'études secondaires ou moins									
50-54 ans	19,7 *	26,3 *	23,0 *	25,8	28,9	24,9	24,7	29,5	24,0
55 ans et plus	14,9 *	21,8 *	20,7 *	24,5	32,3	23,1	21,0	29,2	23,9
Études postsecondaires									
50-54 ans	27,8	29,9	18,1	39,7	26,7	17,7	35,2 †	29,3	18,4
55 ans et plus	34,3	30,1	14,4 *	34,0	32,4	19,2	33,7	32,1	18,9
Personne seule									
50-54 ans	19,2 *	28,5 *	20,3 *	25,7 *	28,4	25,9 *	24,4	29,0	24,4
55 ans et plus	20,1 *	22,6 *	23,4 *	21,1 *	31,9	25,4 *	21,9	29,0	23,7
Personne en couple									
50-54 ans	27,0	28,7	19,6	38,5	27,0	18,0	34,1 †	29,4	18,9
55 ans et plus	30,5	29,0	13,7 *	34,0	32,5	19,0	32,1	31,8	19,5
Employé du secteur public									
50-54 ans	33,3	20,5 *	17,2 *	45,9	26,4 *	12,9 *	38,7	28,1	15,2
55 ans et plus	34,9 *	28,9	13,7 **	37,3	31,9	16,6 *	34,2	33,2	15,9
Employé du secteur privé									
50-54 ans	21,4	32,0	20,9	31,7	27,8	22,4	28,9 †	29,9	22,2
55 ans et plus	24,7	26,2	17,7	29,1	32,5	21,7	28,0	30,4	22,1

1. La somme des répartitions ne donne pas 100 % en raison de l'exclusion de la réponse "ne sais pas ou refus".

2. Correspond à une part de moins de 25 % de revenus de retraite provenant de programmes publics.

3. Correspond à une part se situant entre 25 % et 49 % de revenus de retraite provenant de programmes publics.

4. Correspond à une part de 50 % et plus de revenus de retraite provenant de programmes publics.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calcul et traitement statistique: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Question utilisée pour ce tableau : *Quelle proportion de votre revenu de retraite prévoyez-vous recevoir de régimes publics de pension tels que le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément du revenu garanti?* (1) Moins de 25 %, (2) 25 % à 49 %, (3) 50 % à 74 %, (4) 75 % ou plus, NSP, Refus.

Tableau 8.1

Principale source de revenu à la retraite, résultats selon le sexe, le niveau d'études, la situation familiale et le secteur d'appartenance, Québec, Ontario, Canada, 2008¹

	Québec			Ontario			Canada		
	Source publique ²	Pension liée au travail	REER et autres sources de revenu ³	Source publique ²	Pension liée au travail	REER et autres sources de revenu ³	Source publique ²	Pension liée au travail	REER et autres sources de revenu ³
	%			%			%		
Ensemble									
50-54 ans	25,7	34,5	26,7	29,2	28,7	32,8	27,0	30,6	32,5
55 ans et plus	29,7	31,1	24,3	30,5	26,7	32,2	31,2	26,6	30,7
Homme									
50-54 ans	25,7	32,4	31,0	24,0	31,0	38,1	23,6	31,6	37,2
55 ans et plus	27,7	33,1	26,3	27,5	28,2	34,4	28,2	27,7	33,9 †
Femme									
50-54 ans	25,7	36,5	22,4	34,5	26,3	27,4	30,3	29,6 †	27,7
55 ans et plus	32,1	28,7	21,7	33,9	25,0	29,8	34,8	25,2	26,8
Études secondaires ou moins									
50-54 ans	34,8	25,1 *	21,6	40,0	21,9 *	28,4	36,7	24,4	26,6
55 ans et plus	38,7	18,2 *	18,1	40,5	24,3	21,2	41,6	18,9	23,4
Études postsecondaires									
50-54 ans	20,8	39,5	29,5	24,2	31,8	34,9	22,1	33,7	35,5
55 ans et plus	24,3	38,9	28,0	25,8	27,9	37,4	25,7	30,6 †	34,5
Personne seule									
50-54 ans	25,9 *	42,4	18,4 *	37,0	24,2 *	28,3	33,3	30,8 †	25,6 †
55 ans et plus	30,7	27,7	21,1 *	36,0	26,8	25,9	34,4	25,7	24,6
Personne en couple									
50-54 ans	25,6	31,7	29,7	26,6	30,2	34,3	24,9	30,5	34,8
55 ans et plus	29,2	32,6	25,6	28,9	26,7	34,1	30,2	26,8	32,7 †
Employé du secteur public									
50-54 ans	12,8 **	68,9	10,4 **	14,8	68,9	14,3 *	15,0	64,2	16,1
55 ans et plus	14,5 *	68,2	9,7 **	20,2	60,2	12,2 *	19,6	60,7 †	11,7
Employé du secteur privé									
50-54 ans	30,8	21,0	33,3	33,9	15,9	38,7	31,6	17,8	38,8
55 ans et plus	34,6	19,3	29,0	33,3	17,6	37,6	34,5	16,7	36,3 †

1. La somme des répartitions ne donne pas 100 % en raison de l'exclusion de la réponse "ne sais pas ou refus".

2. RPC-RRQ,SV, SRG.

3. Comprend l'épargne personnelle, l'emprunt et le revenu de travail.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calcul et traitement statistique: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Question utilisée pour ce tableau : *Laquelle de ces sources de revenu est votre principale source de revenu de retraite?* (1) Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec, (2) Sécurité de la vieillesse, (3) Supplément du revenu garanti, (4) Pension liée au travail, (5) REER, (6) Autres épargnes et investissements privés, (7) Emprunt sur la valeur de la maison ou emprunt hypothécaire inversé, (8) Revenu d'un travail, (9) Autre, NSP, Refus.

Tableau 9.1

Revenu de retraite estimé¹ des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus, Québec et Ontario, 2008

	Québec			Ontario		
	Moins de 25 000\$	Entre 25 000 \$ et 49 999 \$	50 000 \$ et plus	Moins de 25 000\$	Entre 25 000 \$ et 49 999 \$	50 000 \$ et plus
	%			%		
Ensemble						
50-54 ans	26,3	39,7	18,3	29,1	36,1	18,0
55 ans et plus	33,1	35,7	15,4	29,9	32,7	18,5
Homme						
50-54 ans	19,7 *	43,4	22,8	24,5	40,3	21,4
55 ans et plus	27,3	37,5	22,8	23,7	35,4	26,8
Femme						
50-54 ans	33,0	36,0	13,7 *	33,7	31,9	14,6 *
55 ans et plus	40,1	33,5	6,3 **	36,8	29,6	9,2 *
Diplôme d'études secondaires ou moins						
50-54 ans	36,0	35,7	7,5 **	37,4	32,7	9,9 *
55 ans et plus	40,8	33,2	6,5 **	35,9	31,0	8,7 *
Études postsecondaires						
50-54 ans	21,1	41,8	24,1	25,1	37,7	21,8
55 ans et plus	28,5	37,0	20,8	27,0	33,5	23,2
Personne seule						
50-54 ans	21,8 *	45,2	17,9 *	35,5	32,1	11,4 *
55 ans et plus	39,9	37,2	9,3 **	36,3	27,8	13,8 *
Personne en couple						
50-54 ans	27,9	37,7	18,4	26,9	37,5	20,3
55 ans et plus	30,2	35,0	18,0	27,9	34,1	19,9
Employé du secteur public						
50-54 ans	16,3 *	48,2	20,0 *	19,9 *	38,0	27,6 *
55 ans et plus	25,2 *	41,1	24,9 *	20,5 *	41,1	21,0 *
Employé du secteur privé						
50-54 ans	29,9	36,5	17,7	32,1	35,7	15,1
55 ans et plus	35,7	34,0	12,4 *	32,4	30,4	17,9

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des personnes n'ayant pas déclaré de revenus.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *Au meilleur de votre connaissance, à combien estimez-vous votre revenu annuel personnel total provenant de toutes les sources, avant impôts et autres déductions, au moment de votre retraite?* (1) Moins de 15 000 \$, (2) 15 000 \$ à moins de 25 000 \$, (3) 25 000 \$ à moins de 50 000 \$, (4) 50 000 \$ ou plus, Non déclaré.

Tableau 9.2

Revenu de retraite estimé¹ des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus, Canada, 2008

	Canada		
	Moins de 25 000\$	Entre 25 000 \$ et 49 999 \$	50 000 \$ et plus
	%		
Ensemble			
50-54 ans	28,1	36,6	16,6
55 ans et plus	32,0	32,9	17,3
Homme			
50-54 ans	22,3	40,8	21,5
55 ans et plus	26,3	34,7	25,0
Femme			
50-54 ans	33,8	32,4	11,8
55 ans et plus	38,8	30,6	8,1
Diplôme d'études secondaires ou moins			
50-54 ans	35,6	32,3	8,7 *
55 ans et plus	39,5	29,4	8,7
Études postsecondaires			
50-54 ans	24,3	38,8	20,6
55 ans et plus	28,0	34,6	21,9
Personne seule			
50-54 ans	29,7 †	34,7 †	14,1
55 ans et plus	38,9	29,6 †	11,5
Personne en couple			
50-54 ans	27,5	37,3	17,5
55 ans et plus	29,7	33,9	19,2
Employé du secteur public			
50-54 ans	20,5	42,2	20,6
55 ans et plus	23,9	41,2	21,0
Employé du secteur privé			
50-54 ans	30,9	34,6	15,2
55 ans et plus	34,2	30,5	16,4

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des personnes n'ayant pas déclaré de revenus.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *Au meilleur de votre connaissance, à combien estimez-vous votre revenu annuel personnel total provenant de toutes les sources, avant impôts et autres déductions, au moment de votre retraite?* (1) Moins de 15 000 \$, (2) 15 000 \$ à moins de 25 000 \$, (3) 25 000 \$ à moins de 50 000 \$, (4) 50 000 \$ ou plus, Non déclaré.

Tableau 10.1

Niveau de confiance quant au revenu de retraite estimé¹ des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus, Québec et Ontario, 2008

	Québec		Ontario	
	Très ou assez confiant	Pas très confiant ou pas du tout confiant	Très ou assez confiant	Pas très confiant ou pas du tout confiant
	%		%	
Ensemble				
50-54 ans	66,7	31,5	60,5	37,7
55 ans et plus	68,2	28,0	62,9	34,6
Homme				
50-54 ans	65,1	33,2	63,6	34,6
55 ans et plus	69,3	24,8	67,3	30,7
Femme				
50-54 ans	67,7	29,8	57,4	40,8
55 ans et plus	66,8	31,9	58,0	39,0
Diplôme d'études secondaires ou moins				
50-54 ans	65,3	30,3	55,1	42,5
55 ans et plus	69,5	26,5	61,6	35,5
Études postsecondaires				
50-54 ans	67,4	32,1	63,1	35,4
55 ans et plus	67,3	29,0	63,6	34,2
Personne seule				
50-54 ans	66,4	30,6	49,8	48,5
55 ans et plus	61,7	36,4	56,0	42,2
Personne en couple				
50-54 ans	66,8	31,8	64,2	34,0
55 ans et plus	70,9	24,4	65,0	32,4
Employé du secteur public				
50-54 ans	81,8	17,8 *	74,2	23,4 *
55 ans et plus	66,1	28,3 *	64,6	35,4
Employé du secteur privé				
50-54 ans	60,6	36,9	56,2	42,2
55 ans et plus	68,7	28,0	62,4	34,5

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des personnes ayant refusé de répondre et de celles ayant répondu "je ne sais pas".

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *Quel est votre niveau de confiance quant au fait que votre revenu de retraite vous procurera le niveau de vie que vous souhaitez?* (1) Très confiant, (2) Assez confiant, (3) Pas très confiant, (4) Pas du tout confiant, NSP, Refus.

Tableau 10.2

Niveau de confiance quant au revenu de retraite estimé¹ des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus, Canada, 2007

	Canada	
	Très ou assez confiant	Pas très confiant ou pas du tout confiant
	%	
Ensemble		
50-54 ans	64,2	33,8
55 ans et plus	65,6	31,5
Homme		
50-54 ans	66,3	32,1
55 ans et plus	70,2	26,7
Femme		
50-54 ans	62,2	35,4
55 ans et plus	60,0	37,4
Diplôme d'études secondaires ou moins		
50-54 ans	62,0	35,1
55 ans et plus	64,9	31,7
Études postsecondaires		
50-54 ans	65,4	33,1
55 ans et plus	66,0	31,4
Personne seule		
50-54 ans	57,0 †	40,3 †
55 ans et plus	56,1	41,0
Personne en couple		
50-54 ans	66,6	31,6
55 ans et plus	68,7	28,4
Employé du secteur public		
50-54 ans	75,1	23,2
55 ans et plus	66,5	31,6
Employé du secteur privé		
50-54 ans	60,1	37,8
55 ans et plus	65,3	31,5

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des personnes ayant refusé de répondre et de celles ayant répondu "je ne sais pas".

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

† Écart significatif entre le Québec et le Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *Quel est votre niveau de confiance quant au fait que votre revenu de retraite vous procurera le niveau de vie que vous souhaitez?* (1) Très confiant, (2) Assez confiant, (3) Pas très confiant, (4) Pas du tout confiant, NSP, Refus.

Tableau 11.1

Revenu personnel actuel¹ des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus, Québec, 2007²

	Québec		
	Moins de 25 000\$	Entre 25 000 \$ et	
		49 999 \$	50 000 \$ et plus
	%		
Ensemble			
50-54 ans	19,1	40,7	38,1
55 ans et plus	19,4	44,6	33,5
Homme			
50-54 ans	11,7 *	38,9	47,9
55 ans et plus	12,1 *	44,4	40,9
Femme			
50-54 ans	26,6	42,6	28,3
55 ans et plus	28,4	44,7	24,4
Diplôme d'études secondaires ou moins			
50-54 ans	23,2 *	54,3	21,6 *
55 ans et plus	29,9	52,7	13,2 *
Études postsecondaires			
50-54 ans	16,9	33,5	47,0
55 ans et plus	13,1	39,6	45,7
Personne seule			
50-54 ans	13,9 *	43,1	41,0
55 ans et plus	22,6 *	50,5	24,2 *
Personne en couple			
50-54 ans	20,9	39,9	37,1
55 ans et plus	18,1	42,0	37,4
Employé du secteur public			
50-54 ans	5,2	47,5	44,7
55 ans et plus	7,0	39,5	52,3
Employé du secteur privé			
50-54 ans	24,2	38,3	35,7
55 ans et plus	23,2	46,3	27,5

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des personnes n'ayant pas déclaré de revenus.

2. L'enquête a été faite en 2008 mais le résultat de cette question porte sur l'année 2007.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *Au meilleur de votre connaissance, à combien estimez-vous votre revenu personnel total provenant de toutes les sources, y compris celles que nous venons de mentionner, avant impôt et retenues au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2007? Était-ce...?* (1) Moins de 25 000 \$, (2) 25 000 \$ à moins de 50 000 \$, (3) 50 000 \$ à moins de 75 000 \$, (4) 75 000 \$ ou plus, Non déclaré.

Tableau 12.1

Revenu total¹ du ménage des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus, Québec, 2007²

	Québec		
	Moins de 50 000\$	Entre 50 000 \$ et	
		99 999 \$	100 000 \$ et plus
	%		
Ensemble			
50-54 ans	19,3	37,7	25,2
55 ans et plus	26,0	30,8	18,2
Homme			
50-54 ans	23,4	41,1	32,3
55 ans et plus	33,9	38,1	23,4
Femme			
50-54 ans	21,0	45,9	25,9
55 ans et plus	30,9	39,4	22,0
Diplôme d'études secondaires ou moins			
50-54 ans	29,8	47,0	15,3
55 ans et plus	44,9	37,4	9,0
Études postsecondaires			
50-54 ans	18,1	41,6	36,6
55 ans et plus	25,0	39,4	31,4
Personne seules			
50-54 ans	42,9	34,9	10,1
55 ans et plus	54,2	33,3	4,0
Personne en couple			
50-54 ans	18,7	45,0	32,4
55 ans et plus	29,7	39,3	25,4
Employé du secteur public			
50-54 ans	11,1	48,3	36,1
55 ans et plus	18,7	44,5	34,1
Employé du secteur privé			
50-54 ans	26,0	41,9	26,8
55 ans et plus	36,4	37,1	19,7

1. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des personnes n'ayant pas déclaré de revenus.

2. L'enquête a été faite en 2008 mais le résultat de cette question porte sur l'année 2007.

* Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les travailleurs âgés*, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Question utilisée pour ce tableau : *Au meilleur de votre connaissance, à combien estimez-vous le revenu total de votre ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et retenues au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2007? Était-ce...?* (1) Moins de 25 000 \$, (2) 25 000 \$ à moins de 50 000 \$, (3) 50 000 \$ à moins de 100 000 \$, 100 000 \$ ou plus, Non déclaré.